

# Représenter la province auprès du pouvoir impérial. Les délégations (wufūd) égyptiennes aux trois premiers siècles de l'Islam

Mathieu Tillier

#### ▶ To cite this version:

Mathieu Tillier. Représenter la province auprès du pouvoir impérial. Les délégations (wufūd) égyptiennes aux trois premiers siècles de l'Islam. 2020. halshs-02798233

### HAL Id: halshs-02798233 https://shs.hal.science/halshs-02798233v1

Preprint submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Représenter la province auprès du pouvoir impérial Les délégations (wufūd) égyptiennes aux trois premiers siècles de l'Islam

Mathieu Tillier (Sorbonne Université/UMR 8167 Orient et Méditerranée)

Résumé: L'envoi de délégations (wafd-s) par des groupes vers le souverain est généralement associé à la politique du Prophète et des premiers califes, notamment Muʿāwiya. En s'appuyant sur l'exemple des délégations égyptiennes auprès du pouvoir impérial aux trois premiers siècles de l'Islam, le présent article montre non seulement que le phénomène des délégations continua bien au-delà de l'époque sufyānide, mais que leur composition reflète l'évolution des dominations sociopolitiques à Fusṭāṭ. Souvent envoyées par le gouverneur, et constituées d'élites civiles et militaires, ces délégations représentaient la population de la capitale provinciale et maintenaient un lien direct entre celle-ci et le calife.

Mots clés: Égypte; Omeyyades; Abbassides; tribus; ambassades; wafd; serment d'allégeance; bay'a; représentation.

Abstract: The practice of sending delegations (wafd-s) to the ruler has generally been interpreted as typical of the time of the Prophet and the first caliphs, particularly Muʿāwiya. Drawing on the example of Egyptian delegations to the imperial government in the first three centuries of Islam, this article argues that this phenomenon persisted well beyond the Sufyānid period, and that their composition reflected the evolution of socio-political dominations in Fustāt. Often overseen by the governor, and composed of civilian as well as military elites, these delegations represented the population of the provincial capital and maintained a direct link between them and the caliph.

*Keywords*: Egypt; Umayyads; Abbasids; tribes; embassies; *wafd*; pledge of allegiance; *bay 'a*; representation.

Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle, le pionnier de la lexicographie arabe, al-Ḥalīl b. Aḥmad al-Farāhidī (m. v. 175/791), définit, dans son *Kitāb al-ʿayn*, le *wāfid* comme « celui qui se rend auprès (*yafidu*) du roi de la part d'un groupe (*ʿan qawm*) à propos d'une conquête (*fatḥ*), d'une affaire (*qaḍiyya*) ou d'une situation (*amr*). Le groupe l'a envoyé (*awfadū-hu*) <sup>1</sup> ». Le collectif *wafd* (pl. *wufūd*) et le nom verbal correspondant (*wifāda*) sont généralement traduits en français par « délégation » ou « députation » <sup>2</sup>. Les historiens associent surtout cet important concept socio-politique à la période du prophète Muḥammad et au califat de Muʿāwiya (r. 41-

Je remercie Naïm Vanthieghem pour sa relecture de cet article et ses précieux compléments bibliographiques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Al-Ḥalīl b. Aḥmad, *Kitāb al-ʿayn*, éd. Mahdī al-Maḥzūmī et Ibrāhīm al-Sāmarrā'ī, Dār wa-maktabat al-hilāl, s.l., s.d., VIII, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> H. Lammens, Études sur le règne du calife omaiyade Mo 'awiya I<sup>er</sup>, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1906, p. 60; M. Lecker et C. E. Bosworth, « Wufūd », EI<sup>2</sup>, XI, p. 238.

60/661-680). Le premier aurait accueilli, en particulier au cours de l'an 9 de l'hégire (630-631), des représentants de tribus venus des quatre coins de la péninsule Arabique; les califes de Médine, puis Muʿāwiya, continuèrent de recevoir de puissants chefs tribaux. L'historiographie lie ce phénomène à la manière de gouverner de Muʿāwiya, dont l'autorité est souvent comparée à celle du *sayyid* tribal, plus soucieux de persuader que de contraindre <sup>3</sup>. À lire les sources, il ne faut pourtant pas longtemps pour s'apercevoir que l'envoi de délégations auprès de califes est loin de se terminer avec la chute des Sufyānides et qu'il se prolonge bien avant dans la période abbasside.

Le présent article se propose d'étudier le phénomène des délégations dans une province spécifique, l'Égypte. Plusieurs sources narratives relatives à celle-ci permettent de le reconstituer avec quelque précision <sup>4</sup>. Ibn Yūnus al-Ṣadafī al-Misrī (m. 347/958) consacra tout d'abord un dictionnaire biographique aux musulmans égyptiens, conservé à travers les seules citations d'auteurs postérieurs et reconstitué par 'Abd al-Fattāh Fathī 'Abd al-Fattāh <sup>5</sup>. Dans les courtes notices qu'il consacre aux élites de sa province, il mentionne systématiquement leur participation à une délégation lorsqu'il en a connaissance. D'autres historiens égyptiens comme Ibn 'Abd al-Hakam (m. 257/871), al-Kindī (m. 350/961) et, beaucoup plus tard, al-Maqrīzī (m. 845/1442) évoquent également plusieurs délégations d'Égyptiens auprès du pouvoir central. Le tableau partiel que ces auteurs permettent de recomposer doit être complété par les informations préservées chez des historiens d'autres provinces. Dans son monumental Ta'rīh madīnat Dimaša, en particulier, Ibn 'Asākir (m. 571/1176) recense tous les individus connus pour avoir séjourné à Damas, ce qui est typiquement le cas des Égyptiens qui se rendirent en délégation auprès du calife à l'époque omeyyade, même lorsque celui-ci ne résidait pas à Damas. Nous considérons, dans ces sources, toutes les situations où le verbe wafada ou l'un des substantifs dérivés de la même racine (wafd, wifāda) évoque un individu ou un groupe qui part d'Égypte pour se rendre auprès du pouvoir central afin de rencontrer l'un de ses représentants – le plus souvent le calife. D'autres verbes sont parfois employés par les auteurs, comme qadima ilā (« arriver auprès de ») et harağa ilā (« sortir vers »), et lorsque la situation décrite correspond à la définition que nous venons de donner, ces mentions sont également prises en considération <sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. Lecker et C. E. Bosworth, « Wufūd », EI<sup>2</sup>, XI, p. 238-239; G. H. Hawting, The First Dynasty of Islam. The Umayyad Caliphate AD 661-750, Routledge, Londres, 2000, p. 62; R. S. Humphreys, Mu'awiya ibn Abi Sufyan. From Arabia to Empire, Oneworld, Oxford, 2006, p. 93; A. Marsham, Rituals of Islamic Monarchy. Accession and Succession in the First Muslim Empire, Edinburgh University Press, Édimbourg, 2009, p. 62-66, 90-91.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous ne connaissons qu'un seul papyrus qui pourrait faire allusion à une délégation de l'époque omeyyade : *P.Michaelides Q16*, une lettre non datée dans laquelle l'émetteur informe le destinataire que « l'*amīr* [non nommé] ... s'est présenté devant (*daḫala ʿalā*) le Commandeur des croyants qui l'a reçu en audience ». Petra Sijpesteijn, l'éditrice de ce document, n'établit pas de lien entre la situation évoquée et le phénomène des délégations égyptiennes. Elle propose d'y voir l'évocation d'une entrevue entre un commandant militaire et le calife Marwān I (en 64/684) ou Marwān II (en 132/750) à l'occasion de leur venue en Égypte. Il semble néanmoins plus probable, au regard des développements qui suivent dans le présent article, que l'*amīr* mentionné dans le papyrus soit tout bonnement un gouverneur d'Égypte parti en délégation auprès du calife. P. Sijpesteijn, « Army Economics: An Early Papyrus Letter related to '*aṭā*' Payments », dans R.E. Margariti, A. Sabra, P.M. Sijpesteijn (éd.), *Histories of the Middle East: Studies in Middle Eastern Society, Economy and Law in Honor of A.L. Udovitch*, Brill, Leyde-Boston, 2011, p. 247, 263-264.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ Ibn Yūnus al-Miṣrī*, éd. 'Abd al-Fattāḥ Fatḥī 'Abd al-Fattāḥ, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Nous ne prenons en revanche pas en considération les situations où un individu se rend auprès du calife sans participer à une délégation officielle et sans que la racine w.f.d. ne soit employée pour évoquer son voyage.

La mention récurrente, dans les sources biographiques et les chroniques, de la participation d'individus à des délégations appelle d'ores et déjà une remarque. Un certain nombre des personnages listés en annexe ne sont connus qu'en raison de leur implication dans une délégation. Il est d'emblée possible d'en tirer deux conclusions. Cela signifie, en premier lieu, qu'une telle participation constituait un critère de distinction sociale qui justifiait à lui seul d'immortaliser un nom. Il y avait là pour lui, ses descendants et son groupe tribal, une source de prestige comparable, pour la première génération de musulmans égyptiens, à celui d'avoir contribué à la conquête ou, mieux encore, d'avoir été présent « sous l'arbre » lors de la bay at al-ridwān à al-Hudaybiyya 7. L'on peut ainsi supposer que certaines listes de délégués furent tenues à un stade précoce d'écriture de l'histoire égyptienne 8. Ce phénomène suggère, en second lieu, que ces délégations apparurent dotées d'un rôle politique majeur, surtout du point de vue des provinciaux : bien qu'elle soit peu détaillée, la chronique d'al-Kindī évoque régulièrement ces délégations comme autant d'événements dignes d'être retenus dans l'histoire égyptienne. Vues du centre, ces délégations retiennent en revanche beaucoup moins l'attention d'un chroniqueur comme al-Ṭabarī (m. 310/923), peut-être parce que les délégations, toutes provinces confondues, ne constituaient qu'une composante relativement banale de la cour.

Le phénomène de la délégation s'offre donc comme un puissant révélateur de dynamiques politiques et sociales. Sur le plan politique, il permet de mieux comprendre l'articulation entre un pouvoir provincial et le centre de l'empire. Henri Lammens voyait dans les *wufūd* du règne de Muʿāwiya une forme de représentation, émanant d'assemblées de notables qui se réunissaient périodiquement dans les grandes mosquées de l'empire et envoyaient des représentants porter leurs demandes au calife <sup>9</sup>. Ce modèle idéalisé de « *self-government* arabe <sup>10</sup> » n'est cependant pas satisfaisant dans la mesure où il sous-estime le rôle des autorités politiques. Bien que les sources évoquent rarement des délégations convoquées par le calife <sup>11</sup>,

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir M. Tillier et N. Vanthieghem, « Recording Debts in Sufyānid Fusṭāṭ: A Reexamination of the Procedures and Calendar in Use in the First/Seventh Century », dans John Tolan (éd.), *Geneses: A Comparative Study of the Historiographies of the Rise of Christianity, Rabbinic Judaism and Islam*, Routledge, Londres, 2019, p. 166-167. 
<sup>8</sup> Sur l'importance de telles listes, voir F. M. Donner, *Narratives of Islamic Origins. The Beginnings of Islamic Historical Writing*, The Darwin Press, Princeton, 1998, p. 165-166. Plusieurs listes de ce type établies à l'époque omeyyade nous sont parvenues sur papyrus. Mentionnons par exemple *P.Mird* 71, qui recense des Compagnons ayant participé à la bataille de Badr, ainsi qu'une liste de « compagnons » éditée par Petra Sijpesteijn. Cette dernière mentionne un certain Kaṭīr b. Saʿīd b. Šurayḥ al-Tuǧībī, vraisemblablement le fils d'un secrétaire au dīwān al-ǧund que nous retrouverons plus loin parmi nos délégués. Cette liste ne semble donc pouvoir dater du VII<sup>e</sup> siècle comme le propose l'auteur, mais remonte au plus tôt au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Le terme ṣaḥāba qui figure au début ne peut pas désigner les « Compagnons » du Prophète, mais évoque plus vraisemblablement l'entourage d'un gouverneur. Voir P. M. Sijpesteijn, « A Seventh/Eighth Century List of Companions from Fusṭāṭ », dans F. Hoogendijk (éd.), *Sixty-five Papyrological Texts Presented to Klaas A. Worp on the Occasion of his 65th Birthday (P. L. Bat. 33)*, Brill, Leyde, 2008, p. 369-377.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> H. Lammens, Études sur le règne du calife omaiyade Mo awiya I<sup>er</sup>, p. 60-62. Voir également H. Lammens, Le califat de Yazid I<sup>er</sup>, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1921, p. 103.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> H. Lammens, Études sur le règne du calife omaiyade Mo awiya I<sup>er</sup>, p. 62. On remarquera que N. Lafi parvient à des conclusions similaires au terme d'un bilan historiographique prenant principalement en compte les travaux de Cl. Cahen, G. Hoffmann et A. Havemann sur des périodes postérieures au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle : « il existe assurément une expression locale d'auto-gouvernement, confiée dans une médiation dynamique aux notables, nobles ashrâf et marchands ». N. Lafi, Esprit civique et organisation citadine dans l'Empire ottoman (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Brill, Leyde-Boston, 2019, p. 49.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Dans le chapitre qu'il consacre aux délégations, Ibn 'Abd Rabbih (m. 328/940) évoque quelques individus – notamment des femmes – qui furent convoqués par un calife ; ces cas sont cependant minoritaires. Voir notamment Ibn 'Abd Rabbih, *al-'Iqd al-farīd*, éd. Aḥmad Amīn, Aḥmad al-Zīn et Ibrāhīm al-Abyārī, Maktabat al-nahda al-miṣriyya, Le Caire, 1953, II, p. 106.

dans de nombreux cas leur organisation répondait d'une manière ou d'une autre à une attente du pouvoir central, qui ne pouvait faire exister l'empire sans développer différentes formes de dialogue avec les provinces – par lettres, mais aussi à travers des rencontres ponctuelles. Pour les élites régionales comme pour les gouverneurs, partir rencontrer le calife était également le moyen de créer ou de maintenir un lien direct, par-delà les distances, avec le souverain <sup>12</sup>.

Sur le plan social, ce phénomène traduit des dynamiques plus spécifiquement provinciales. Rien n'indique en effet que le calife intervenait dans la sélection des délégués, et il convient par conséquent de s'interroger sur le processus et les critères de sélection qui permettaient de participer à ces prestigieuses missions. L'on peut émettre l'hypothèse que la composition des délégations reflétait un ordre social au sein de la province émettrice et des rapports de domination entre groupes. Il convient, afin de la vérifier, de mener une étude prosopographique des délégués recensés par les sources, et d'interpréter les données récoltées sur leurs personnes au regard de l'histoire politique et sociale de la province.

Il est enfin nécessaire d'examiner en quoi les délégations jouaient le rôle de représentation que leur prête Lammens. Si la représentation d'un individu par un autre semble très tôt avoir été conceptualisée en Islam, à travers la racine w.k.l. (la personne mandatée par une autre étant appelée wakīl) <sup>13</sup>, l'idée qu'un individu puisse représenter un groupe, a fortiori dans la sphère politique, allait beaucoup moins de soi. Il fallut attendre le IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle pour que certains penseurs sunnites conçoivent le calife comme le wakīl de la communauté musulmane. Toutefois, cette extension de l'idée de représentation à la sphère politique demeura très théorique. L'agrément d'un nombre très réduit de ahl al-ḥall wa-l-'aqd (litt. « ceux qui ont la qualité de délier et de lier » <sup>14</sup>) – voire d'un seul –, appartenant aux élites administratives ou savantes, suffisait en effet pour faire du calife le représentant des musulmans <sup>15</sup>. Dans quelle mesure le wafd put-il, pour sa part, assumer une telle fonction de représentation? Qui les membres d'une délégation représentaient-ils? D'autres individus? Des groupes? La population provinciale dans son entier?

Les sources relatives à l'histoire égyptienne mentionnent des délégations depuis la conquête de l'Égypte au début des années 20/640 jusqu'à la quatrième *fitna*, la guerre civile qui opposa le calife al-Amīn à son frère al-Ma'mūn à l'orée du IX<sup>e</sup> siècle. Le dépouillement de ces sources nous a permis de recenser 69 individus égyptiens (auxquels s'ajoutent quatre groupes d'anonymes) qui, sur ces trois siècles, participèrent en tout à une soixantaine de délégations (au maximum) auprès du calife <sup>16</sup>. Certains ayant participé à plus d'une délégation, le nombre de missions individuelles compté s'élève à 81. Ils sont souvent cités individuellement, sans que les textes ne permettent de déterminer avec exactitude s'ils voyagèrent de manière isolée ou en groupe. Dans plusieurs cas, néanmoins, les auteurs livrent des listes de membres d'une même

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Le terme wafd est également utilisé dans les sources pour désigner une ambassade venue de l'extérieur du dār al-islām. Voir par exemple al-Maqrīzī, al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār fī dikr al-hiṭaṭ wa-l-āṭār, éd. Ayman Fu'ād Sayyid, Mu'assasat al-furqān li-l-turāt al-islāmī, Londres, 2002, I, p. 537, où l'auteur désigne ainsi une ambassade de Nubiens auprès du gouverneur de Fustāt. Ce type d'ambassade n'est pas pris en compte dans le présent article.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Cette racine est attestée dans ce sens dans la correspondance du gouverneur d'Égypte Qurra b. Šarīk (r. 90-96/709-714). Voir *P.Qurra* 2 = *P.Alqab* 11, 8; *P.Heid.Arab*. I 3 = *Chrest.Khoury* I 91 = *P.Alqab* 8, 73. Voir également *P.Khalili* II 97, 5 (an 104/723).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> M. Q. Zaman, « Ahl al-ḥall wa-l-'aqd », EI<sup>3</sup>, s.v.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir P. Crone, « Shūrā as an Elective Institution », Quaderni di Studi Arabi, 19 (2001), p. 35-36.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ce chiffre est approximatif car, comme nous le verrons plus loin, les sources ne permettent pas toujours de déterminer si plusieurs individus participèrent à une même délégation ou à des missions distinctes.

délégation, ou fournissent suffisamment d'indices pour déduire que certains firent partie de la même mission. L'ensemble de ces individus sont répertoriés par ordre alphabétique dans l'annexe 2. C'est sur la base de ces données que nous proposons d'étudier en quoi les délégations égyptiennes qui se succédèrent auprès du pouvoir central reflètent l'évolution des rapports sociaux et politiques au sein de la province, et dans quelle mesure elles purent assumer un rôle de représentation permettant de nouer un dialogue entre la population locale et le pouvoir central <sup>17</sup>. Il est nécessaire, afin de répondre à ces questions, de procéder par étapes, en partant de l'échelle macroscopique pour descendre peu à peu vers le niveau des individus. C'est pourquoi nous commencerons par catégoriser les délégations, avant d'en étudier la composition sociale et de terminer par une série d'études de cas.

#### 1. Essai de catégorisation des délégations

#### 1.1. Délégations individuelles et collectives

Les délégations envoyées d'Égypte vers le pouvoir central se distinguent les unes des autres par leur composition. Il convient tout d'abord de différencier les délégations conduites par un gouverneur de la province de celles qui n'en incluent pas. Par ailleurs, certaines délégations étaient collectives, plusieurs individus se rendant ensemble auprès du pouvoir central, tandis que d'autres semblent n'avoir impliqué qu'un seul individu, qu'il soit mandaté par une autorité égyptienne ou qu'il agisse de sa propre initiative. Notons toutefois que ces catégorisations restent tributaires des renseignements fournis par les sources. Or, pendant la plus grande partie de la période omeyyade, celles-ci mentionnent de nombreux individus sans préciser s'ils partirent en délégation au sein d'un groupe ou accompagnèrent un gouverneur. Nous les classons donc, par défaut, comme des «individus autonomes», ce qui est probablement trompeur pour une partie d'entre eux. De même, il est souvent mentionné que des gouverneurs partirent en délégation sans que l'on sache s'ils étaient accompagnés d'Égyptiens. Même si l'on peut supposer que ce fut le cas, en l'absence de cette précision, nous les avons classés dans la rubrique « gouverneur mentionné seul ». Remarquons enfin que, jusqu'au règne d'al-Walīd II (r. 125-126/743-744), les sources n'apportent pratiquement aucune liste de membres d'une même délégation et se contentent de mentions individuelles au cas par cas. Même après cette date, elles ne précisent pas toujours si les groupes listés partirent sur ordre du gouverneur. Bien que ce cas de figure soit probable, en l'absence de mention explicite, nous les catégorisons comme des « groupes autonomes » (Tab. 1) 18.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Nous ne prenons pas en compte les Égyptiens qui partirent au Maghreb et, de là, se rendirent en délégation auprès du calife, tel Mūsā b. 'Ulayy b. Rabāḥ (Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, éd. 'Umar b. Ġarāma al- 'Amrawī, Dār al-fikr, Beyrouth, 1995, LXI, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Les tableaux qui suivent comptabilisent les individus par délégation, non les délégations. Un individu qui a participé à plusieurs délégations est compté autant de fois. À la fin de l'époque marwānide et à l'époque abbasside, en particulier, de nombreux individus appartiennent à la même délégation. La périodisation à laquelle nous nous référons est la suivante : Période médinoise = 11-40/632-661 ; période sufyānide = 41-64/661-684 ; période marwānide = 64-132/684-750 ; période abbasside = à partir de 132/750.

Tab. 1. Membres des délégations égyptiennes

	Gouverneur		Me	Membre d'un groupe			Individu	
Période	Seul ?	Avec suite	Suite de gouverneur	Envoyé par gouverneur	Autonome	Envoyé par gouverneur	Autonome	Total
Médinoise	2	2	1		2		3	10
Sufyānide		1	1		219		8	12
Marwānide	5	2	2	9	1	4	21	44
Abbasside	2	1	3	7 <sup>20</sup>	1 <sup>21</sup>		1	15
Total	9	6	7	16	6	4	33	81

Les données disponibles permettent de constater que le phénomène de la délégation est, avant tout, lié à la période omeyyade. Rapporté au nombre d'années de chaque époque, celui des « délégués » est plus élevé sous les Omeyyades que sous les califes médinois et abbassides (jusqu'en 198/813). Ce nombre apparaît par ailleurs relativement stable sur toute la période omeyyade, oscillant entre 0,52 individu/an sous les Sufyānides et 0,67 individu/an sous les Marwānides. La seconde partie du califat omeyyade voit même une légère augmentation de ce nombre, ce qui pourrait correspondre à un effet de sources – le souvenir de ces délégations ayant potentiellement été mieux préservé –, mais confirme que celles-ci ne sont en rien une spécificité de la politique de Mu'āwiya. En revanche, nous assistons au premier âge abbasside à une nette décrue du phénomène, le nombre de délégués par an tombant à 0,24, soit à peine plus du tiers de la moyenne observée sous les Marwānides (Tab. 2).

Tab. 2. Nombre de délégués par an

Période	Nombre d'années	Nombre d'individus	Individu/an	
Médinoise	29	10	0,34	
Sufyānide 23		12	0,52	
Marwānide	66	44	0,67	
Abbasside <sup>22</sup>	63	15	0,24	

Il apparaît par ailleurs que les délégations égyptiennes sont, très souvent, liées de manière explicite au gouverneur (38 délégués), soit que les délégués soient eux-mêmes gouverneurs,

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Il conviendrait d'ajouter à ce chiffre les membres anonymes d'une délégation kharijite auprès du calife Ibn al-Zubayr en 64/683-684.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Il conviendrait d'ajouter à ce chiffre les membres anonymes de la délégation envoyée auprès d'al-Mu'tamid par Ibn Ṭūlūn vers 258/872.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Il conviendrait d'ajouter à ce chiffre les membres anonymes d'une délégation envoyée auprès du calife al-Amīn par l'imam de la grande mosquée de Fusṭāṭ.

Nous prenons seulement en considération la période 132-198/750-813, après laquelle les délégations disparaissent presque totalement des sources.

soit qu'ils l'accompagnent dans sa mission, soit encore que le gouverneur les ait envoyés. Il est probable, compte tenu du flou évoqué ci-dessus, que ce nombre soit en réalité plus élevé et dépasse largement la moitié des individus recensés. Ce constat permet d'ores et déjà d'interroger plus avant la définition qu'al-Ḥalīl b. Aḥmad propose du wāfid: dans l'Égypte des premiers siècles de l'hégire, l'expression « de la part d'un groupe » pose problème. Si le wāfid est le gouverneur, cela signifie qu'il est supposé représenter ses sujets: le « groupe » est alors celui des Égyptiens. En revanche, lorsqu'il ne s'agit pas du gouverneur, l'identité de ce groupe reste à définir; en tout état de cause, dans un grand nombre de cas le « groupe » n'est pas à l'origine de la délégation, puisque c'est le gouverneur qui en prend l'initiative.

#### 1.2. Objectifs des délégations

Les informations disponibles sur les délégations égyptiennes du I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle permettent de les catégoriser en fonction de leurs objectifs. Dans un grand nombre de cas, aucune information n'est fournie quant à l'objet de la mission : nous la considérons alors comme une simple « visite », en sachant que ce terme peut masquer d'autres desseins. Nous distinguons par ailleurs les cas où une délégation n'a pas, *a priori*, pour objectif de réclamer un poste mais permet d'en obtenir un (« visite + demande de poste »), de ceux où la visite concerne explicitement une telle demande (« demande de poste ou d'argent ») (Tab. 3).

Visite + **Demande** Apport Échange Serment demande Période Visite **Plainte** Total de poste ou des d'informations d'allégeance impôts de poste d'argent Médinoise 5 1 2 8 Sufvānide 5 2 1 1 1 10 22 4 3 4 3 Marwānide 36 Abbasside 2 1 1 1 2 1 8 34 5 2 **Total** 6 6 8 61

Tab. 3. Objectifs des délégations

Les objectifs de plus de la moitié des délégations recensées ne sont pas définis par les sources, en particulier pour les périodes médinoise et omeyyade. Il est probable qu'un grand nombre d'entre elles corresponde à des missions « diplomatiques », avant tout destinées à maintenir un lien politique et social personnel avec le souverain. Les deux voyages entrepris par le gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān (r. 65-85/685-704) auprès de son frère, le calife 'Abd al-Malik (r. 65-86/685-705), et dont l'objet n'est jamais précisé, trouvent sans doute une telle justification : au cours de son long règne sur la province égyptienne, il fut peut-être jugé nécessaire de rétablir, à deux reprises au moins, un contact direct par lequel le calife pouvait s'assurer de la fidélité de son frère. La correspondance écrite échangée entre le calife et ses officiers provinciaux par le biais du *barīd* (la poste montée) n'était vraisemblablement pas jugée

suffisante <sup>23</sup> : il était nécessaire, à intervalles réguliers, de renouer un contact verbal, et en ce sens nombre de délégations s'apparentent soit à des ambassades – lorsque le gouverneur en est absent –, soit à des visites d'État.

Dans certains cas, cependant, le dessein des délégations se profile avec plus de clarté. Les sources font état de délégués qui furent mandatés auprès du calife pour le prévenir d'un événement ou obtenir de lui une information. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ apporta ainsi à 'Umar (r. 13-23/634-644) la nouvelle de la prise d'Alexandrie <sup>24</sup>. Ḥayyān b. Surayǧ <sup>25</sup>, gouverneur financier d'Égypte, envoya – successivement ou ensemble – deux *mawlā*-s de Qurayš, Hilāl b. 'Abd al-Raḥmān et 'Abd al-Malik b. Ğunāda, vers le calife 'Umar II (r. 99-101/717-720) pour s'enquérir de règles juridiques. Le premier lui porta une lettre demandant des instructions relatives aux courses de chevaux : le calife interdit ce loisir pour lequel on recourait à des jockeys en bas âge dont on risquait la vie <sup>26</sup>. La lettre portée par le second s'enquérait de la possibilité de reporter la *ğizya* des Coptes décédés sur ceux qui leur survivaient <sup>27</sup>. Cette fonction de la délégation rejoint la définition plus tardive d'Ibn Manzūr (m. 711/1311-1312), fondée sur celle d'al-Ğawharī (m. 398/1007-1008 ?), selon laquelle *wafada fulān 'alā l-amīr* signifie « il est arrivé en tant qu'émissaire » (*warada rasūlan*), c'est-à-dire comme porteur d'une lettre <sup>28</sup>.

Même lorsque l'envoi d'une nouvelle ou d'une requête n'était pas l'objet premier de la délégation, le calife devait en profiter pour se renseigner sur la province dont venaient les délégués. Muʿāwiya interrogea les membres de la délégation à laquelle participait 'Ulayy b. Rabāḥ al-Laḥmī sur les Égyptiens <sup>29</sup>. Sulaymān b. 'Abd al-Malik profita de la venue de celle de 'Abd Allāh b. Yazīd b. 'Abd Allāh b. Ḥuḍāmir pour s'enquérir des musulmans du Maghreb <sup>30</sup>. Par le biais de telles délégations, les califes omeyyades pouvaient rassembler sur l'Égypte, voire sur les territoires situés à l'Occident, des informations de première main, sans doute complémentaires de celles qu'ils recevaient par la voie de la poste officielle.

Une des fonctions des délégations égyptiennes était de porter « le serment d'allégeance (*bay* 'a) des Égyptiens » au calife. Si un cas de telle délégation est mentionné sous le règne de Mu'āwiya <sup>31</sup> et un autre sous al-Walīd I<sup>er</sup> (r. 86-96/705-715) <sup>32</sup>, il faut attendre la fin de l'époque marwānide pour que les mentions d'individus ayant porté la *bay* 'a des Égyptiens se multiplient. Cette augmentation apparente pourrait néanmoins correspondre à un effet de source, dû au fait

Le système i

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Le système postal, permettant de transmettre des nouvelles des provinces au calife, existait déjà sous les Sufyānides et connut un important développement sous 'Abd al-Malik et al-Walīd I<sup>er</sup>. Voir A. J. Silverstein, *Postal Systems in the Pre-Modern Islamic World*, Cambridge University Press, New York, 2007, p. 55-56, 60, 72.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LIX, p. 15 ; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa-l-Qāhira*, Dār al-kutub al-miṣriyya, Le Caire, 1929-1972, I, p. 151.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Le nom de ce personnage a parfois été lu Ḥayyān b. Šurayḥ. Naïm Vanthieghem a cependant démontré, à partir de documents grecs, que le *ductus* du nom de son père doit être lu Surayǧ. N. Vanthieghem, « À propos de Ḥayyān b. Surayǧ. Un surintendant des finances égyptien de l'époque omeyyade », dans Lajos Berkes (éd.), *Christians and Muslims in Early Islamic Egypt: New Texts and Studies*, The University of Michigan Press, Chicago, à paraître.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LXXIV, p. 97-98.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVII, p. 8.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ibn Manzūr, *Lisān al- 'arab*, Dār Ṣādir, Beyrouth, 1997, VI, p. 467.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 360-2; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLI, p. 474; al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām wa-wafayāt al-mašāhīr wa-l-a'lām*, éd. Baššār 'Awwād Ma'rūf, Dār al-ġarb al-islāmī, Beyrouth, 2003, III, p. 284. <sup>30</sup> Al-Kindī, *Aḥbār qudāt Miṣr*, dans *The Governors and Judges of Egypt*, éd. R. Guest, Brill, Leyde, 1912, p. 338; Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 291; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXIII, p. 385.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Celle de 'Ulayy b. Rabāḥ, qui vient en réalité du Maghreb et ne fait que transiter par l'Égypte.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Il s'agit de celle de 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ. Al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, II, p. 1133.

que des listes de délégués nous sont parvenues pour cette période. Onze individus mentionnés dans ce cadre participèrent en réalité à deux délégations, l'une envoyée vers al-Walīd II (r. 125-126/743-744) et l'autre vers son successeur Yazīd III (r. 126/744), c'est-à-dire dans un contexte troublé – le début de la troisième *fitna*. C'est également en lien avec une crise, celle de la prise du pouvoir par les Abbassides, que sont évoqués sept membres d'une délégation envoyée par le gouverneur Ṣāliḥ b. 'Alī au calife al-Saffāḥ (r. 132-136/749-754). Peut-on envisager que ces contextes aient cristallisé le souvenir de ces délégations, et qu'elles ne soient pas plus significatives que d'autres, antérieures, qui pourraient aussi avoir eu pour mission de porter la bay a des Égyptiens à un calife récemment monté sur le trône ? Il est difficile de répondre. Il se pourrait aussi que l'atmosphère politique de ces temps incertains ait poussé à l'envoi de délégations spécifiques qui n'étaient auparavant pas systématiques. Il convient de remarquer que sur les trois délégations portant la bay a à al-Walīd II, à Yazīd III et à al-Saffāḥ, seule la première fut présidée par le gouverneur de Fustāt, même si celui-ci se tenait vraisemblablement derrière l'organisation des deux autres, comme il est dit à propos de Sālih b. 'Alī. Elles étaient donc supposées représenter les sujets égyptiens et assurer le calife d'une fidélité directe, non nécessairement médiatisée par la personne du gouverneur <sup>33</sup>.

Plusieurs délégués vinrent vraisemblablement trouver le calife de leur propre initiative, en quête de faveurs ou d'une promotion. Un gouverneur en poste, 'Utba b. Abī Sufyān, parvint ainsi à obtenir de son frère Mu'āwiya l'administration des impôts, qui jusque-là lui échappait <sup>34</sup>. Maslama b. Muhallad obtint le gouvernorat d'Égypte en allant trouver le même calife 35. Certains gouverneurs destitués purent également se remettre en selle par ce biais, comme Hassān b. 'Atāhiya, qui se rendit auprès de Marwān II (r. 127-132/744-750) quelques années après sa révocation, ce qui lui permit de retrouver son poste en Égypte <sup>36</sup>. De manière générale, participer à une délégation auprès du calife augmentait les chances de se faire remarquer et d'obtenir les faveurs du souverain <sup>37</sup>. Sous Mu'āwiya, deux *mawlā*-s parvinrent ainsi à monter dans l'échelle sociale et à propulser leur descendance dans les hautes sphères de l'aristocratie égyptienne : 'Āmir Ğamal et 'Abd al-Raḥmān Abū l-Muhāğir gagnèrent tous deux, en rencontrant le calife, une forte augmentation de leur solde annuelle ( $at\bar{a}$ ) et le poste prestigieux de 'arīf, responsable de la gestion financière d'un contingent tribal de Fustāt 38. Ces deux exemples montrent que ces délégations permettaient également au calife d'intervenir dans l'administration locale, en promouvant des individus de rang inférieur avec lesquels il parvenait à nouer une relation personnelle par le biais de la délégation.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> En revanche, si les informations rapportées par al-Dahabī sont exactes, il est possible que 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ ait été cadi lorsqu'il vint porter à al-Walīd I<sup>er</sup> la *bayʿa* des Égyptiens, ce qui fait de lui un représentant important du pouvoir local. Al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, II, p. 1133.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr wa-aḥbāru-hā*, éd. Ch. C. Torrey, Yale University Press, New Haven, 1922, p. 86; al-Kindī, *Kitāb al-wulāt*, dans *The Governors and Judges of Egypt*, éd. R. Guest, Brill, Leyde, 1912, p. 35-36; al-Maqrīzī, *al-Mawā* '*iz wa-l-i* 'tibār, II, p. 45.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 37 ; İbn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LVIII, p. 54 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār*, II, p. 46.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīh madīnat Dimašą*, XII, p. 436.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Voir ainsi l'exemple de Ḥumayd b. Ziyād, dont 'Umar II augmenta la solde pour le récompenser de lui avoir apporté une bonne nouvelle. Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 139 ; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XV, p. 283.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 253; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXVI, p. 135-6; XXXVI, p. 116. L'augmentation du '*aṭā'* d'un délégué est un *topos* associé à Mu'āwiya, que l'on trouve également dans Ibn 'Abd Rabbih, *al-'Iqd al-farīd*, II, p. 70.

#### 2. La représentation de groupes tribaux

Comme nous l'avons vu plus haut, la définition qu'al-Ḥalīl b. Aḥmad propose du *wafd* suggère que les envoyés auprès du souverain étaient mandatés « par un groupe » ( 'an qawm) <sup>39</sup>, ce qui ne va pas sans poser problème au regard des sources puisqu'une grande partie des délégations égyptiennes connues furent envoyées par un gouverneur. Cette définition montre néanmoins qu'aux yeux du lexicographe, un petit nombre d'individus était supposé représenter un ensemble plus large. Mais qu'entend al-Ḥalīl b. Aḥmad par « groupe » ? Dans une autre partie de son dictionnaire, il définit le *qawm* comme « les hommes à l'exception des femmes », avant d'ajouter que « le *qawm* de tout homme est son parti (šī 'a) et son clan ( 'ašīra) <sup>40</sup> ». Le terme recoupe ainsi deux entités distinctes : celle du groupe idéologique (politique et/ou religieux), la šī 'a <sup>41</sup>, et le groupe familial, la 'ašīra <sup>42</sup>.

Si nous laissons de côté la question du groupe idéologique, la définition qu'al-Ḥalīl b. Aḥmad donne du wafd à la fin du IIe/VIIIe siècle pointe donc vers l'importance de l'appartenance tribale des membres d'une délégation, et sous-entend que ceux-ci étaient choisis de manière à ce qu'ils représentent leur tribu. Une telle fonction de représentation tribale est plus tard explicitée par l'Andalou Ibn 'Abd Rabbih (m. 328/940) dans le chapitre de son 'Iqd al-farīd qu'il consacre aux délégations. Le wāfid, affirme-t-il, a « été mis en avant par son groupe » (al-qawm qaddamū-hu); « il est à lui-seul l'équivalent d'une tribu entière (fa-huwa wāḥid ya 'dilu qabūla), et par sa bouche ce sont plusieurs bouches qui s'expriment (wa-lisān yu 'ribu 'an alsina) ». Il joue, de ce fait, un rôle de négociateur avec le pouvoir, ce qui lui permet d'affermir (yuwaṭṭidu) la position de son groupe, tout en prenant garde à ne pas offusquer le souverain devant lequel il défend ses intérêts <sup>43</sup>.

Une telle fonction de représentation de groupes entiers ne va pas de soi au vu des sources disponibles pour l'Égypte à cette période. Un seul exemple, à notre connaissance, est explicite à ce sujet. Ibn Yūnus précise que 'Ulayy b. Rabāḥ al-Laḥmī (m. 114/732 ou 117/735) « se rendait en délégation auprès de 'Abd al-Malik pour les Yéménites de Miṣr » (kāna yafidu li-l-Yamāniyya min ahl Miṣr) 44. Ce personnage exerçait bien un rôle de représentation, non pour sa seule tribu, mais pour l'ensemble élargi des tribus yéménites de Fuṣṭāṭ. Sans doute cette précision est-elle due au caractère exceptionnel de cette représentation élargie. Cela pourrait signifier que, dans les autres cas, les délégués étaient implicitement considérés comme des représentants de leurs groupes tribaux. L'emploi de la particule li- (« pour ») pourrait aussi suggérer l'octroi d'une forme de mandat par lequel les Yéménites l'avaient explicitement chargé de les représenter, mais en l'absence de précisions dans les sources, il serait dangereux de s'aventurer au-delà de cette spéculation. Si l'on considère que les délégués jouaient, d'une manière ou d'une autre, le rôle de représentants de leur tribu, il convient de s'interroger sur leur

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Al-Ḥalīl b. Aḥmad, Kitāb al- 'ayn, VIII, p. 80. Voir traduction supra.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Al-Halīl b. Ahmad, *Kitāb al- 'avn*, V, p. 231.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Al-Ḥalīl définit la *šī* 'a comme « tout groupe adhérant à une même cause » (*kull qawm iğtama* 'ū 'alā amr). Al-Ḥalīl b. Aḥmad, *Kitāb al-* 'ayn, II, p. 191.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Al-Halīl b. Ahmad, Kitāb al- ayn, I, p. 248.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ibn 'Abd Rabbih, *al-'Iqd al-farīd*, II, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 361. Voir également al-Mizzī, *Tahdīb al-Kamāl fī asmā' al-riǧāl*, éd. Baššār 'Awwād Ma'rūf, Mu'assasat al-risāla, Beyrouth, 1980, XX, p. 430.

appartenance tribale et de voir en quoi celle-ci peut s'expliquer par l'évolution de l'ordre social en Égypte.

L'affiliation tribale de 64 délégués peut être reconstituée – essentiellement à partir de leurs *nisba*-s <sup>45</sup>. Les auteurs de nos sources mentionnent assez systématiquement leur tribu et, plus rarement, leur clan. Notons que certaines appellations sont ambiguës : ainsi, Ḥimyar semble pouvoir à la fois désigner, en Égypte, une large entité à laquelle appartiendraient plusieurs groupes généalogiques, unis par leur ancienne association à la monarchie ḥimyarite au Yémen, et une tribu à part entière <sup>46</sup>. La catégorisation classique des tribus en grandes confédérations (Arabes du sud/Yaman/Qaḥṭān et Arabes du nord/Maʿadd/Qays/Muḍar/ʿAdnān <sup>47</sup>) résulte d'une construction savante et progressive des généalogies dans le courant de la période omeyyade et au début de l'époque abbasside ; certains groupes historiquement séparés pendant au moins une partie de la période furent reliés par le biais de généalogies fictives <sup>48</sup>. Tout en étant conscient de ses limites, nous reprenons cette classification dans le tableau 4 par souci de clarté.

Tab. 4. Appartenance tribale des délégués

Confédération	Tribu	Époque				Total
		médinoise	sufyānide	marwānide	abbasside	
Arabes du sud						55
Ḥimyar	Ḥimyar			0	1	2
	Maʿāfir (Total) - clan indéfini - Ḥulayfa	1	4 2 2	1 1	<b>1</b> 1	7
	Ruʿayn (Total) - clan indéfini - Ḥaǧr Ruʿayn	1	<b>1</b> 1	4 3 1	<b>1</b> 1	7

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Certains de ces personnages ayant participé à plus d'une délégation, ils peuvent être pris en compte à plusieurs époques du tableau 4, ce qui explique pourquoi le total y est supérieur à 64.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Sur le groupe de Ḥimyar à l'époque islamique, voir notamment W. Kubiak, *Al-Fustat. Its Foundation and Early Urban Development*, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, Varsovie, 1982, p. 62. Voir également al-Maqrīzī, *al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār* I, p. 560. Christian Robin a par ailleurs mis en évidence des liens entre Ḥimyar et plusieurs groupes généalogiques (constituant à l'origine des communes, *ša 'b-s*) présents au Yémen avant l'Islam, comme les Aṣbaḥiyyūn (ou Banū Ḥaṣbaḥ), Dū l-Kalā ', Ma ʿāfir, Ru ʿayn. Ch. Robin, « Matériaux pour une prosopographie de l'Arabie antique : les noblesses sabéenne et ḥimyarite avant et après l'Islam », dans Ch. J. Robin et J. Schiettecatte, *Les préludes de l'Islam. Ruptures et continuités dans les civilisations du Proche-Orient, de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de l'Inde à la veille de l'Islam*, De Boccard, Paris, 2013, p. 166, 179, 181, 193-194. Raǧā' b. Ašyam b. Kamīš al-Ḥimyarī et 'Abd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī semblent identifiés à une tribu de Ḥimyar. Le cas de Kurayb b. Abraha b. al-Ṣabbāḥ b. Martad al-Aṣbaḥī, qui avait autorité sur plusieurs centaines de ḥimyarites, confirme que les Aṣbaḥiyyūn appartenaient au groupe ḥimyarite.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Sur ces divisions, voir notamment P. Crone, «Were the Qays and Yemen of the Umayyad Period Political Parties? », *Der Islam*, 71 (1994), p. 1-57.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> P. Webb, *Imagining the Arabs. Arab Identity and the Rise of Islam*, Edinburgh University Press, Édimbourg, 2016, p. 205 sq.

- <i>mawlā</i> de Ḥaǧr Ruʿayn					
Ğayšān <sup>49</sup> - <i>ḥalīf</i>	1			1	2
Aşbaḥiyyūn		1	1		2
Sabā' - mawlā		1	1		2
Dū l-Kalāʻ			1	1	2
Kinda (Total)  - Tuǧīb  - mawlā de Tuǧīb  - Sawm b. ʿAdī	1 1	2 1 1	6 2 3 1	<b>1</b> 1	10
Madhiğ 50 - Murād (mawlā)		1			1
Ḥaḍramawt (Total)- clan indéfini- Banū ʿAwfb. Maʿāhir			5 3 2	<b>2</b> 2	7
Ġāfiq	2				2
Laḫm - mawlā		1	1		2
Kalb			1		1
al-Azd				1	1
Azda - Banū l-Qaṣīb		1			1
Anṣār - mawlā		1	1		2

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cf. Ch. J. Robin, « Matériaux pour une prosopographie de l'Arabie antique », p. 195. W. Kubiak (*Al-Fustat*, p. 62) considère Ğayšān comme un clan d'al-Maʿāfir. Trois personnages mentionnés par Ibn Yūnus laissent plutôt penser que ce groupe tribal était associé à Ruʿayn: Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 283, 284, 332.

La tribu arabe de Madhiğ était, dans les siècles qui précèdent l'Islam, subordonnée à Kinda, elle-même auxiliaire des Himyarites. Murād est présentée par les généalogistes classiques comme une subdivision de Madhiğ, bien qu'il s'agisse plus probablement à l'origine d'une tribu autonome qui, comme Madhiğ, était soumise à Kinda. Voir Ch. J. Robin, « Les rois de Kinda », dans A. Al-Helabi, D. Letsios, M. Al-Moraekhi, A. Al-Abduljabbar (éd.), *Arabia, Greece and Byzantium: Cultural Contacts in Ancient and Medieval Times*, Riyad, 2012, II, p. 101; id., « Les religions pratiquées par les membres de la tribu de Kinda (Arabie) à la veille de l'Islam », *Judaïsme ancien*, 1 (2013), p. 212, 221-2. Cf. D. Mahoney, « The Political Construction of a Tribal Genealogy from Early Medieval South Arabia », dans E. Hovden, Ch. Lutter, W. Pohl (éd.), *Meanings of Community across Medieval Eurasia*, Brill, Leyde, 2016, p. 165-182.

	Ḥawlān ⁵¹		1	1	2
Quḍāʿa ? <sup>52</sup>	Mahra <sup>53</sup>			1	3
Arabes du nord					14
	Qurayš (Total)	2	1	8	11
	- Banū Umayya		1	3	
	- mawlā des Banū			1	
	Umayya			1	
	- Banū ʿAdī b. Kaʿb			3	
	- mawlā de Qurayš				
	'Abs			1	1
	Salūl			1	1
	Fahm			1	1

#### 2.1. Approche synchronique

Le premier constat que l'on peut tirer de cet inventaire est la très forte prédominance dans ces délégations des tribus yéménites (« Arabes du sud »), auxquelles appartiennent 80 % des membres faisant l'objet d'une identification tribale. Toutes les tribus yéménites installées à Fustāṭ ne sont cependant pas représentées, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'un effet de source ou d'une réalité historique. Les Arabes du nord, beaucoup moins nombreux, sont en grande majorité issus de Qurayš, une tribu très minoritaire à Fustāṭ à l'origine, au point qu'elle ne disposait pas d'un lotissement (*hiṭṭa*) à part entière, mais partageait avec d'autres tribus minoritaires celui des « gens de l'Étendard » (*hiṭṭat ahl al-rāya*) au centre de la ville <sup>54</sup>. Une telle surreprésentation de Qurayš provient en grande partie de l'appartenance à cette tribu de plusieurs gouverneurs exogènes qui ne vécurent à Fustāṭ que le temps de leur mandat.

De fait, il convient de se demander jusqu'à quel point la représentation de ces groupes tribaux reflète le peuplement de Fusṭāṭ. Si, faute de recensement, nulle réponse précise ne peut être avancée, il demeure possible de comparer ces chiffres à celui des élites fusṭāṭiennes qui laissèrent leur trace dans l'historiographie. Le premier volume du Ta'rīb d'Ibn Yūnus, qui propose 1461 biographies d'Égyptiens morts avant le milieu du  $IV^e/X^e$  siècle, offre un échantillon significatif de la composition des élites aux débuts de l'Islam. En dénombrant, à partir de leurs nisba-s, tous les individus appartenant à l'une des tribus mentionnées dans le tableau 4, il est possible d'approcher la proportion que représentait chaque tribu dans cette

\_

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Sur Ḥawlān, groupe généalogique originaire d'Arabie du sud, voir A. Grohmann et A. K. Irvine, « Khawlān », *EI*<sup>2</sup>, IV, p. 1165-1166; Ch. Robin, « Matériau », p. 170; W. Kubiak, *Al-Fustat*, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> L'affiliation de Quḍā a à une entité supérieure changea au cours de l'époque islamique. Quḍā a commença par s'allier à des groupes d'Arabes du nord (Ma dd/ Adnān), sous Mu āwiya, avant de s'allier à des Arabes du sud (Yaman/Qaḥṭān) par la suite. Les généalogies classiques tendent à retenir cette dernière affiliation, que nous adoptons ici. Voir P. Webb, *Imagining the Arabs*, p. 189.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> La classification de Mahra, groupe généalogique originaire d'Arabie du sud, dans Quḍāʿa, traditionnellement retenue par les généalogistes, n'est pas sans poser problème. Voir W. W. Mūller, « Mahra », *EI*², VI, p. 79-80. Cf. W. Kubiak, *Al-Fustat*, p. 3.

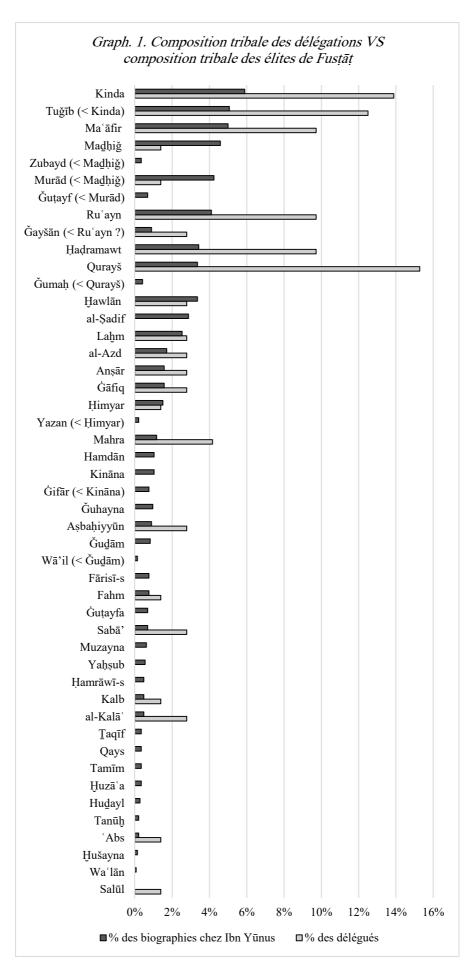
<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Voir W. Kubiak, *Al-Fustat*, p. 62.

population élitaire sur l'ensemble des trois siècles couverts par la source. Ces résultats peuvent ensuite être comparés à la proportion prise par chaque tribu dans l'ensemble des délégations (graph. 1) <sup>55</sup>.

.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Cette méthode ne permet donc d'établir de comparaison qu'avec le milieu des élites. Une méthode alternative consisterait à comparer l'appartenance tribale des délégués aux données de l'épigraphie funéraire égyptienne (de nombreuses stèles égyptiennes comportent des *nisba*-s tribales). Ces données épigraphiques apparaissent cependant peu fiables statistiquement, car elles dépendent des aléas des découvertes archéologiques. Dans la mesure où les cimetières étaient organisés de manière tribale aux premiers siècles de l'Islam, certaines tribus risquent d'être sur- ou sous-représentées par rapport à l'ensemble, en fonction des lieux de découverte. Le tableau ci-dessous, qui recense les principales *nisba*-s figurant sur des stèles funéraires égyptiennes jusqu'en 835, montre ainsi une très forte prédominance de Ḥawlān, vraisemblablement disproportionnée par rapport aux Maʿāfir et aux Tuǧīb (recherche effectuée à partir du *Thésaurus d'épigraphie islamique*, <a href="http://www.epigraphie-islamique.org">http://www.epigraphie-islamique.org</a>, le 5 mars 2019).

5 mars 2019	Nombre
Nisba	d'occurrences
al-Ḥawlānī	48
al-Ṣadafī	15
al-Murādī	14
al-Tuğībī	12
al-Ḥaḍramī	8
al-Maʿāfirī	8
al-Kindī	7
al-Tamīmī	4
al-Ḥuzāʿī	3
al-Ḥimyarī	2
al-Kalāʿī	2
al-Laḫmī	2
al-Aṣbaḥī	1
al-Bāhilī	1
al-Ğanabī	1
al-Ğurašī	1
al-Ḥaǧrī	1
al-Quḍāʿī	1
al-Ru'aynī	1



Le graphique 1, dans lequel les tribus de Fusțāț sont classées de manière décroissante en fonction de leur apparition chez Ibn Yūnus, montre que les délégués furent le plus souvent choisis parmi les groupes tribaux ayant produit le plus d'élites. Les tribus les moins présentes chez Ibn Yūnus n'ont généralement pas fourni de délégué connu. On notera notamment que les tribus non qurayšites classées comme 'adnānites (Arabes du nord), numériquement en minorité à Fusṭāṭ, sont très peu, voire pas du tout représentées (Kināna, Muzayna, Ṭaqīf, Qays, Tamīm). De même, les Perses (Fārisī-s) et les Byzantins (Ḥamrāwī-s) qui avaient rejoint les troupes arabes lors de la conquête et s'étaient installés à Fusṭāṭ <sup>56</sup> ne semblent pas avoir produit de délégués. Plusieurs exceptions transparaissent toutefois, comme les Mahra, les Aṣbaḥiyyūn, les Fahm, les Sabā', les Kalb, les Dū l-Kalā', les 'Abs et les Salūl, dans les rangs desquels quelques délégués furent sélectionnés en dépit de leur faible poids numérique parmi les élites égyptiennes. À l'inverse, de grands groupes tribaux comme al-Ṣadif, Yaḥṣub et Ġuṭayfa, implantés au centre de Fusṭāṭ dans d'importantes *ḫiṭṭa*-s, ne comptent pas de membre répertorié dans une délégation.

Il apparaît par ailleurs que les tribus des délégués sont, à deux exceptions près (Madhiğ et son clan de Murād; Ḥawlān), toutes surreprésentées dans les délégations. Deux hypothèses alternatives peuvent être proposées pour expliquer ce phénomène :

- (1) L'importance numérique et/ou sociale de ces tribus était en réalité supérieure à ce que suggère la proportion de leur apparition chez Ibn Yūnus.
- (2) La composition des élites ayant évolué après le tournant du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, en raison notamment de l'arrivée massive d'Orientaux en Égypte au lendemain de la quatrième *fitna*, cette apparente surreprésentation est un effet de source dû à la plus longue période traitée par Ibn Yūnus. La prise en compte des seule élites actives jusqu'à la fin du premier âge abbasside pourrait réduire l'écart entre les résultats. Ceci nécessiterait une étude approfondie de la stratification temporelle de l'ouvrage d'Ibn Yūnus qui dépasse le cadre de la présente étude.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, ces résultats montrent que les délégués étaient sélectionnés de manière privilégiée dans les tribus dominantes de Fusțāt. Cette sélection reflétait-elle une domination plutôt quantitative (nombre d'individus) ou qualitative (prestige social, poids politique)? L'éviction des tribus dont on connaît la place numériquement minoritaire suggère que le critère quantitatif put jouer un rôle important. L'existence de délégués de Sabā' et de Dū l-Kalā', qui apparaissent peu chez Ibn Yūnus mais dont on connaît l'importance numérique à Fusṭāṭ (ces deux tribus bénéficiaient de quartiers éponymes), pointe dans la même direction. Il est donc possible de conclure que, sur l'ensemble de la période envisagée, la composition tribale des délégations reflète globalement celle du peuplement arabo-musulman de Fusṭāṭ, ce qui n'exclut pas que des critères sociaux aient également été pris en considération, conduisant à la promotion de certains groupes dominants sur la scène politique et sociale aux dépens d'autres tout aussi présents.

-

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Voir Ibn 'Abd al-Ḥakam, Futūḥ Miṣr, p. 129.

#### 2.2. Approche diachronique

Deux groupes tribaux apparaissent dans des délégations de toutes les périodes, ce qui reflète leur prééminence durable dans le monde social de Fustāt : al-Ma'āfir et Kinda, à travers son clan de Tuğīb. La première, issue des Banū du-Ma'āfir, était originaire du sud de Ta'izz au Yémen, où ceux-ci avaient constitué le lignage dirigeant de la commune (ša b) himyarite de Ma'āfir <sup>57</sup>. Ses membres émigrèrent en masse vers l'Égypte lors de la conquête et se virent attribuer plusieurs lotissements tribaux – le quartier éponyme de Ma'āfir, mais également des terrains plus excentrés pour certains de ses clans, comme al-Qarāfa 58. Quant à Kinda, il s'agissait avant l'Islam de la tribu dominante du Hadramawt; le clan de Tuǧīb était établi dans la partie occidentale de cette même région, tandis que le groupe des Sakūn, affilié à Tuǧīb, demeurait dans le sud-ouest du Yémen, autour de Ta izz 59. Auxiliaires des rois Ḥimyarites, les Kinda avaient dirigé plusieurs principautés en Arabie avant l'Islam 60. Ce sont, ainsi, deux groupes tribaux voisins et très puissants de l'Arabie du sud qui semblent globalement conserver une place sociale et politique importante à Fustat aux deux premiers siècles de l'hégire. Michael Lecker note toutefois un déplacement de la domination au sein de Kinda : les Banū Qatīra de Sakūn/Tuǧīb – auxquels appartiennent Muʿāwiya b. Ḥudayǧ, le premier délégué kindite, son fils 'Abd al-Raḥmān et son petit-fils 'Abd Allāh, ainsi que Ḥabīb b. al-Šāhid al-Tuǧībī – constituaient une branche de second rang avant l'Islam et acquirent leurs lettres de noblesses en rejoignant les forces médinoises pendant la *ridda*, à la différence d'autres branches kindites qui se révoltèrent <sup>61</sup>.

Ces deux groupes partageaient néanmoins leur rôle avec des tribus concurrentes et n'occupèrent pas une position inchangée tout au long de la période (Tab. 4). À l'époque sufyānide, les Ma'āfir fournirent le plus grand nombre de délégués. Les Tuǧīb de Kinda arrivent, quant à eux, en seconde position, tandis que d'autres groupes tribaux se partagent à égalité le reste des délégués. Sous les Marwānides, en revanche, Ma'āfir perdit du terrain au profit de Kinda, qui s'imposa alors, avec son clan de Tuǧīb, comme la tribu locale fournissant le nombre de délégués le plus élevé. En effectifs absolus, Qurayš est la tribu dont sont issus le

-

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Ch. J. Robin, « Matériau », p. 181.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> W. Kubiak, *Al-Fustat*, p. 62; A. Grohmann et G. R. Smith, « Ma ʿāfir », EI², V, p. 901.

<sup>59</sup> Ch. Robin, « Les religions pratiquées par les membres de la tribu de Kinda (Arabie) à la veille de l'Islam », p. 216. Voir également M. Lecker, « Judaism among Kinda and the *Ridda* of Kinda », *Journal of the American Oriental Society*, 115 (1995), p. 636. Selon al-Hamdānī, Sakūn et Tuǧīb étaient deux frères, fils d'al-Ašras b. Kinda (al-Hamdānī, *Şifat ǧazīrat al-ʿarab*, éd. Muḥammad b. ʿAlī al-Akwaʿ al-Ḥawālī, Maktabat al-iršād, Sanaa, 1990, p. 172). D'autres généalogistes considèrent cependant Tuǧīb bt. Tawbān (de Maḍḥiġ) comme une femme. Selon Ibn al-Kalbī (m. 204/819 ou 206/821), Tuǧīb était l'épouse d'Ašras b. Šabīb b. Sakūn b. Ašras b. Kinda (Ibn al-Kalbī, *Nasab Maʿadd wa-l-Yaman al-kabīr*, éd. Nāǧī Ḥasan, ʿĀlam al-kutub, Beyrouth, 1988, I, p. 181). Chez Ibn Ḥazm, il s'agit de la mère d'al-Sakūn (Ibn Ḥamz, *Ğamharat ansāb al-ʿarab*, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth, 1998, p. 429). De fait, la généalogie de Muʿāwiya b. Ḥudayǧ remonte à Sakūn, mais son fils ʿAbd al-Raḥmān porte la *nisba* al-Tuǧībī, ce qui suggère que deux clans peut-être distincts à l'origine fusionnèrent au cours de l'époque omeyyade. Voir également Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 134, où Ḥafṣ b. Yūsuf, un descendant de Sakūn, porte la *nisba* al-Tuǧībī. Sur le peuplement kindite du Ḥaḍramawt au IVe/Xe siècle, voir al-Hamdānī, *Ṣifat ǧazīrat al-ʿarab*, p. 165-172.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Ch. Robin, « Les rois de Kinda », p. 101. Sur l'ascendance de Kinda chez les généalogistes arabes, qui rattachent généralement ce groupe à Kahlān b. Saba', voir Ibn Hišām, *al-Sīra al-nabawiyya*, éd. 'Umar 'Abd al-Salām Tadmurī, Dār al-kitāb al-'arabī, Beyrouth, 1990, I, p. 258; Ibn Qutayba, *al-Ma ʿārif*, I, p. 105. Al-Balādurī (*Ansāb al-ašrāf*, éd. Suhayl Zakkār et Riyāḍ Ziriklī, Dār al-fīkr, Beyrouth, 1996, I, p. 20) cite une tradition qui fait plutôt descendre Kinda de Maʿadd.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> M. Lecker, « Kinda on the Eve of Islam and during the 'Ridda' », *Journal of the Royal Asiatic Society, Third Series*, 4 (1994), p. 341, 354.

plus de délégués ; toutefois, comme nous l'avons signalé plus haut, ces délégués sont soit des gouverneurs exogènes, soit leurs envoyés spéciaux auprès du calife et, sauf peut-être à la fin de la période, ils ne semblent pas représenter la population locale.

Deux groupes tribaux pas ou peu mentionnés dans les délégations de l'époque sufyānide arrivent par ailleurs sur le devant de la scène marwānide : celui de Ruʿāyn, qui passe de deux à quatre délégués, et celui de Ḥaḍramawt, absent auparavant, qui en compte cinq. Comme Maʿāfir, les racines de Ruʿayn plongeaient dans le Yémen préislamique des environs de Ṭafār – à mi-chemin entre Taʿizz et Ṣanʿāʾ. La commune ḥimyarite de Ruʿayn s'était, à la fin de l'Antiquité, transformée en groupe lignager (du Ruʿayn) et avait joui d'une place de premier plan dans le royaume de Ḥimyar <sup>62</sup>. C'est donc, avec Ruʿayn, une tribu revendiquant l'héritage prestigieux de Ḥimyar qui est mise en avant dans plusieurs délégations.

La tribu de Ḥad̞ramawt, quant à elle, constitue un groupe aux origines plus obscures. Son nom dérive de celui d'une vallée bien connue en Arabie du sud, siège d'un ancien royaume allié de Saba' durant l'Antiquité. En voie d'expansion à la fin du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., le royaume de Hadramawt avait finalement été conquis par celui de Himyar à la fin du IIIe siècle, ce qui avait sonné son déclin politique <sup>63</sup>. Contrairement à d'autres parties de l'Arabie du sud, le système social au Ḥaḍramawt était plus fondé sur les liens généalogiques que sur l'appartenance à un territoire (le modèle de la commune, ša b) 64. Les généalogistes arabes sont cependant peu loquaces quant aux racines de la tribu. Ibn al-Kalbī ne la mentionne tout simplement pas dans son Nasab Ma'add wa-l-Yaman. Al-Balādurī (m. 302/892?) se contente de préciser que Ḥaḍramawt appartient aux 'arab al-'āriba, mais non à la descendance d'Ismā'īl 65. Selon Ibn Ḥazm (m. 456/1064), « on raconte » que Ḥaḍramawt était un neveu de Qaḥtān, mais « Dieu est le plus savant »  $^{66}$ . Al-Hamdānī (m. 334/945 ?) affirme que la vallée du Hadramawt tire son nom de Hadramawt b. Himyar al-Asgar <sup>67</sup>, quand un généalogiste du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle voit plutôt en Hadramawt le fils de Sabā' al-Asġar, lui-même fils de Himyar <sup>68</sup>. La *nisba* al-Hadramī ne renvoie pas à un groupe tribal aux yeux d'al-Sam'ānī (m. 562/1166), mais au territoire du Hadramawt <sup>69</sup>, et l'ambiguïté persiste chez al-Suyūṭī (m. 911/1505), qui la relie tant au territoire qu'à la tribu éponyme <sup>70</sup>.

Le récit même de l'arrivée de Ḥaḍramawt en Égypte est problématique. Selon Ibn 'Abd al-Ḥakam (m. 257/871), une poignée d'individus appartenant à Ḥaḍramawt avait participé à la conquête aux côtés de 'Amr b. al-'Āṣ (m. c. 43/663). Deux d'entre eux appartenaient respectivement aux groupes des Ašbā et des al-Ḥārit, plus tard répertoriés comme des clans de Ḥaḍramawt <sup>71</sup>. Ces individus n'eurent pas droit à une *ḫiṭṭa* tribale mais s'installèrent avec les

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Ch. J. Robin, « Matériaux », p. 193-194, 196. Les généalogistes arabes font de Dū Ru ayn un clan de Himyar. Voir Ibn Hazm, *Ğamharat ansāb al-arab*, p. 433.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> R. G. Hoyland, *Arabia and the Arabs from the Bronze Age to the Coming of Islam*, Routledge, Londres-New York, 2001, p. 42, 47.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Ch. J. Robin, « Matériaux », p. 139.

<sup>65</sup> Al-Balādurī, Ansāb al-ašrāf, I, p. 4.

<sup>66</sup> Ibn Hazm, *Ğamharat ansāb al-'arab*, p. 460.

<sup>67</sup> Al-Hamdānī, *Ṣifat ǧazīrat al-ʿarab*, p. 165.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Aḥmad b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Ašʿarī al-Qurṭubī, *al-Taʿrīf fī l-ansāb wa-l-tanwīh li-dawī l-aḥsāb*, éd. Saʿd ʿAbd al-Maqṣūd Zalām, Dār al-manār, [Le Caire,] 1990, p. 283.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Al-Sam'ānī, *al-Ansāb*, éd. 'Abd Allāh 'Umar al-Bārūdī, Dār al-ganān, Beyrouth, 1988, II, p. 230.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Al-Suyūtī, *Lubb al-lubāb fī taḥrīr al-ansāb*, éd. H. E. Weijers, S. & J. Luchtmans, Leyde, 1840, I, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> L'éditeur des *Futūh Miṣr* restitue « al-Ašbā' ». Sur ce groupe tribal, considéré comme descendant d'Ašbā b. al-Ḥāriṯ b. Ḥaḍramawt, voir Našwān b. Saʿīd al-Ḥimyarī, *Mulūk Ḥimyar wa-aqyāl al-Yaman*, éd. ʿAlī b. Ismāʿīl al-

Tuǧīb, évoqués comme « leurs oncles maternels ». Il fallut attendre le règne de 'Utmān (r. 23-35/644-656) pour qu'une vague de Ḥaḍramites échoue à Fusṭāṭ <sup>72</sup>: ils s'établirent en marge de l'agglomération, au nord-est de Fusṭāṭ. Ceux qui étaient allés habiter avec Tuǧīb quelques années plus tôt eurent alors le choix de les rejoindre dans leur quartier. Plus tard, sous le règne de Muʿāwiya, un différend éclata entre le gouverneur Maslama b. Muḥallad et al-Mulāmis b. Ǧaḍīma, un des Ḥaḍramites arrivés pendant la conquête, qui exerçait alors la fonction de 'arīf' sur Ḥaḍramawt <sup>73</sup>. Al-Mulāmis voulut quitter l'Égypte et emmener toute sa tribu en Palestine. Hostile à cette solution, le gouverneur réunit les Ḥaḍramites, demanda à chacun son opinion et les interrogea sur leurs clans d'appartenance. C'est à travers ce processus, conclut Ibn 'Abd al-Ḥakam, que les clans de Ḥaḍramawt furent enregistrés par écrit et se virent dotés d'un (nouveau ?) 'arīf ('arrafa-hum) <sup>74</sup>.

Si l'on considère l'obscurité des origines généalogiques de ce groupe, dont des composantes étaient installées en Irak, en Syrie, mais surtout en Égypte <sup>75</sup>, il apparaît vraisemblable que ce récit reflète non l'installation à Fusțăț d'une tribu existante, mais le processus de sa formation dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle : tout se passe comme si de petits groupes lignagers, sans autre lien que leur origine géographique (la vallée du Ḥaḍramawt), s'étaient peu à peu constitués en tribu avant que le pouvoir égyptien n'officialise l'existence de ce groupe en l'enregistrant dans le dīwān. Les premiers arrivés s'étaient installés avec les Tuǧīb, originaires de la même région. Mais la cohésion grandissante de Tuǧīb, sans doute à travers un processus de cristallisation tribale comparable, poussa ces anciens arrivés à se joindre à la nouvelle vague de migrants venus de la même région. Les conflits avec le gouverneur et, peut-être, avec d'autres groupes, aboutirent finalement à la définition d'une tribu dont le nom dérivait de l'origine géographique de ses membres, avant d'être projeté sur un ancêtre éponyme.

L'œuvre d'al-Kindī suggère que, de fait, la tribu de Ḥaḍramawt ne commença à jouer un rôle politique important à Fusṭāṭ qu'à l'époque marwānide. Le premier membre à monter sur le devant de la scène est Yūnus b. 'Aṭiyya – un *sayyid* de Ḥaḍramawt appartenant au même clan des Ašbā qu'un des conquérants de l'Égypte – qui fut d'abord cadi de 83/702 à 84/703, puis chef de la police de 84/703 à 86/705 <sup>76</sup>. D'autres Ḥaḍramites suivirent comme chefs de la police, puis comme gouverneurs ou vice-gouverneurs (notamment Ḥafṣ b. al-Walīd al-Ḥaḍramī) <sup>77</sup>.

-

Mu'ayyid et Ismā'īl b. Aḥmad al-Ğarāfī, Dār al-'awda, Beyrouth, 1978, p. 183. Ce groupe est également mentionné par al-Kindī, *Wulāt*, p. 53. Cf. Aḥmad b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Aš'arī al-Qurṭubī, *al-Ta'rīf fī l-ansāb*, p. 299, où l'éditeur propose de lire « al-Asbā' », c'est-à-dire les fils de Sabā' b. Ḥaḍramawt, qui constituent « des tribus nombreuses ».

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Voir également al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 323.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Sur Abū Zurʻa Mulāmis b. Ğadīma b. Sulayʻ b. Mālik al-Ḥaḍramī, mort à Tinnīs en 90/708-709, voir Ibn Manda al-Iṣbahānī, *al-Mustaḥrağ min kutub al-nās li-l-tadkira wa-l-mustaṭraf min aḥwāl al-nās li-l-maʻrifa*, éd. ʿĀmir Ḥasan Ṣabrī al-Tamīmī, Wizārat al-ʻadl wa-l-šu'ūn al-islāmiyya, Bahreïn, s.d., III, p. 127.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 123-125.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Al-Balādurī, *Ansāb al-ašrāf*, I, p. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 53, 322.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Chefs de la police: al-Šayh b. al-Ğarū al-Ḥaḍramī (nommé en 96/714-715); Ḥafs b. al-Walīd b. Yūsuf al-Ḥaḍramī (nommé en 105/724-725). Gouverneurs: Ḥafs b. al-Walīd (nommé en 108/727, puis en 124/742, puis en 127/744-745); 'Ubayd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. 'Umayra al-Ḥaḍramī (nommé en 132/750). Vice-gouverneurs: Ḥafs b. al-Walīd (nommé en 124/742); Ḥayr b. Nuʿaym (nommé en 127/744); Lahīʿa b. 'Īsā al-Ḥaḍramī (jusqu'en 189/805). Gouverneur de Basse-Égypte: Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī (nommé en 127/744). D'autres notables de Ḥaḍramawt sont mentionnés dans les cercles du pouvoir: Yazīd b. Masrūq al-Ḥaḍramī, 'Ayyāš b. 'Uqba al-Ḥaḍramī, Abū Maysara al-Ḥaḍramī, Ibn 'Umayr al-Ḥadramī, Ismā'īl b. Ḥaywa b. 'Uqba

Cette tribu semble avoir joué un rôle politique de premier plan entre 84/703 et 145/762, et connut son apogée à la fin de l'époque omeyyade. Les Ḥaḍramites furent particulièrement actifs pendant la révolte des Égyptiens contre la politique pro-Qaysites de Marwān II, en 127-128/745; lorsque l'ordre eut été rétabli après l'exécution des chefs de la rébellion, le gouverneur d'Égypte fut soulagé d'apprendre qu'il « ne restait plus qu'une corne à Ḥaḍramawt » en la personne d'un cadi qui fut rapidement révoqué <sup>78</sup>. De fait, pendant cette période de puissance, neufs membres de Ḥaḍramawt exercèrent à Fusṭāṭ la fonction de cadi – dont certains à plusieurs reprises – entre 83/702 et 204/820, monopolisant au total la justice pendant une cinquantaine d'années, soit plus de 42 % du temps <sup>79</sup>. La sélection de délégués dans la tribu de Ḥaḍramawt correspond donc à la période où celle-ci s'affirma sur la scène sociale et politique de Fusṭāṭ.

Cette prééminence se maintint (de peu) au premier âge abbasside. Mais au début du IX<sup>e</sup> siècle, les Ḥaḍramites étaient vraisemblablement sur le déclin, ce qui suscita l'émergence d'une rhétorique destinée à célébrer les mérites de leur groupe : le dernier cadi ḥaḍramite, Lahīʿa b. ʿĪsā (m. 204/820), se fit le porte-parole de leur gloire, justifiant leur importance politique en attribuant au calife Muʿāwiya des instructions à son gouverneur Maslama b. Muḥallad pour les employer <sup>80</sup>. Enfin, les délégués du premier âge abbasside n'appartiennent plus qu'à des tribus classées comme qaḥṭānites : les données disponibles suggèrent qu'avec la chute des Omeyyades, les tribus nordiques comme celle de Qurayš n'eurent plus de représentants dans les délégations envoyées vers le calife.

\*

La composition tribale des délégations égyptiennes et son évolution jusqu'au début du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle permet d'énoncer deux conclusions :

- (1) Cette composition tribale reflète globalement le peuplement arabo-musulman de Fusṭāṭ. Toutes les délégations ne comprenaient peut-être pas des membres de toutes les tribus les plus nombreuses, mais au total ces dernières fournirent régulièrement des délégués. Cela signifie qu'à travers ces derniers, différentes composantes tribales de Fusṭāṭ furent représentées devant les califes omeyyades et abbassides.
- (2) La sélection tribale des délégués ne répondait pas seulement à des critères numériques, mais aussi à des dynamiques politiques et sociales. Les tribus qui, à chaque époque, fournirent le plus grand nombre de délégués, étaient aussi les tribus dominantes. L'exemple de Ḥaḍramawt est le plus révélateur de ce phénomène : présent depuis les années 650 (au plus tard), le groupe ne connaît pas de délégué sous les Sufyānides, mais seulement à partir de la fin de la période marwānide, quand il se trouve à l'acmé de sa puissance. Si l'on interprète donc la composition des délégations comme un reflet de la prééminence tribale, à l'époque sufyānide les Ma'āfir occupaient la position la plus élevée, suivis par les Tuǧīb de Kinda. Sous les Marwānides, les

b. Kulayb al-Ḥaḍramī, Abū Kināna al-Ḥaḍramī. Al-Kindī,  $Wul\bar{a}t$ , p. 53, 66, 72, 74, 82, 84, 85, 86, 88, 90, 94, 96, 103, 104, 113, 114, 141, 166, 198.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 85-90.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Voir M. Tillier, «Introduction », dans al-Kindī, *Histoire des cadis égyptiens*, Ifao, Le Caire, 2012, p. 24-29.

<sup>80</sup> Al-Kindī, Aḥbār quḍāt Miṣr, p. 425-426.

Ma'āfir perdirent de leur force au profit de Kinda, qui devint la tribu la plus prééminente, tandis que Ru'ayn et surtout Ḥaḍramawt montaient en puissance.

#### 3. Les composantes individuelles des délégations

#### 3.1. Chefs de tribus, Arabes et mawālī

Si nos délégués égyptiens se rendaient bien auprès du calife en tant que représentants de groupes, rien dans les sources ne permet de reconstituer le processus de leur sélection individuelle. Étaient-ils choisis par l'autorité politique (le gouverneur)? Ou par la tribu ellemême? Les textes demeurent silencieux sur ce point. Ils permettent en revanche, dans certains cas, de déterminer la position sociale des délégués.

Dans son dictionnaire Tahdīb al-luġa, le lexicographe al-Azharī (m. 370/980) définit notamment le wafd comme étant composé d'« illustres/honorables voyageurs montés » (alrukbān al-mukarramūn) 81. Mais est-ce la participation à une délégation qui rendait honorable, ou la dignité des individus qui leur permettait d'être choisis ? Selon Ibn 'Abd Rabbih, qui écrivait quelques décennies plus tôt, la seconde alternative doit être retenue : « Il est impératif que le délégué venant de la part de son groupe (lā budda li-l-wāfid 'an qawmi-hi) soit son chef ('amīdu-hum) et son leader (za 'īmu-hum) 82. » Les sources disponibles pour l'Égypte omeyyade et abbasside ne sont pas toujours aussi précises. Il n'en reste pas moins qu'elles pointent souvent vers le milieu des élites, potentiellement tribales. Les termes les plus récurrents pour désigner les composantes des délégations sont ceux de *šarīf* ou de son pluriel *ašrāf* (« hommes éminents, nobles ») et de wuğūh (« élites, notables ») 83. Les deux termes semblent utilisés de manière synonyme, au moins pour les tout premiers temps, comme en témoigne la délégation de 'Utba b. Abī Sufyān, qu'al-Kindī décrit alternativement comme composée d'ašrāf ahl Misr et de wuğūh al-ğund 84. Le terme de šarīf, le plus employé, évoque une noblesse héritée des ancêtres 85 : il s'agit donc, pour ceux qui sont ainsi qualifiés, de membres de l'élite tribale, qui appartenaient aux familles les plus éminentes, voire étaient reconnus comme chefs tribaux. À l'époque sufyānide, Mu'āwiya b. Ḥudayǧ faisait ainsi partie des « chefs » (sādāt) du clan de Sakūn <sup>86</sup>, et Kurayb b. Abraha semble avoir exercé son autorité sur au moins 500 hommes de Himvar <sup>87</sup>.

Les élites qui participèrent à ces délégations n'étaient cependant pas toutes à la tête de chefferies tribales. Certaines n'étaient d'ailleurs pas considérées comme arabes. Treize de nos délégués sont qualifiés de *mawālī* (soit environ 18 %), un terme qui reflète des situations sociales différentes selon les cas. Salmān b. Ma'šar, personnage peu connu de la période médinoise, était *mawlā* des Azd, ce qui doit probablement être pris, à cette époque, dans le sens

21

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Al-Azharī, *Tahdīb al-luġa*, éd. 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn *et al.*, al-Dār al-miṣriyya li-l-ta'līf wa-l-tarǧama, Le Caire, s.d., XIV, p. 199.

<sup>82</sup> Ibn 'Abd Rabbih, al-'Iqd al-farīd, II, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Šarīf/ašrāf: al-Kindī, Wulāt, p. 35, 41; Ibn Yūnus, Ta'rīḫ, I, p. 216, 297, 469; Ibn ʿAsākir, Ta'rīḫ madīnat Dimašq, XVIII, p. 92; XXI, p. 103; XXXV, p. 352; al-Dahabī, Ta'rīḫ al-islām, II, p. 877. Wuğūh: al-Kindī, Wulāt, p. 14, 36, 84; Ibn ʿAsākir, Ta'rīḫ madīnat Dimašq, XVIII, p. 92; XXIX, p. 321.

<sup>84</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 35, 36.

<sup>85</sup> C. van Arendonk et W.A. Graham, « Sharīf », EI<sup>2</sup>, IX, p. 340.

<sup>86</sup> Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, LIX, p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, II, p. 877.

d'esclave affranchi ou de confédéré <sup>88</sup>. Il occupa plus tard le rang de *šarīf* auprès du gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān, ce qui suggère qu'il ne s'agissait pas d'un converti non arabe <sup>89</sup>. De même, les deux *mawlā*-s qui participèrent à des délégations sous les Sufyānides tirent leur qualification de leur statut d'anciens captifs de guerre <sup>90</sup>. 'Abd al-Raḥmān Abū l-Muhāǧir al-Balhībī connut une destinée hors du commun. Il était originaire de Balhīb, dans le Delta, qui avec d'autres villages avait résisté aux armées de 'Amr b. al-'Āṣ dirigées contre Alexandrie. Ses habitants avaient été réduits en esclavage, mais le calife 'Umar leur rendit la liberté ; ils eurent, selon les sources, le choix entre se convertir et jouir de tous les privilèges des musulmans, et retourner à leur religion et à leur terre <sup>91</sup>. Abū l-Muhāǧir al-Balhībī choisit la conversion et, affranchi par les Banū l-A'ǧam b. Sa'd b. Tuǧīb, il intégra l'armée et perçut une pension de 200 dinars. Intégrant l'élite dirigeante de Fusṭāt, il devint '*arīf* des *mawālī* de Tuǧīb et se fit construire un palais <sup>92</sup>.

Sur la dizaine de *mawālī* qui intégrèrent une délégation à l'époque marwānide, tous n'étaient pas des autochtones convertis. Le futur cadi 'Abd Allāh b. Yazīd b. 'Abd Allāh b. Ḥudāmir al-Şan'ānī descendait d'un Perse, envoyé au Yémen par les Sassanides pour combattre les Abyssins, qui avait ensuite participé à la conquête de l'Égypte 93. C'est à partir du califat de 'Umar II (r. 99-101/717-720) que l'on commence à voir un nombre accru de mawālī qui, dès lors, semblent correspondre au modèle de l'autochtone ayant adopté l'islam. Néanmoins, certains de ces « clients » ne font pas partie des délégations que nous avons catégorisées comme des « visites » - celles où les délégués jouaient vraisemblablement le plus grand rôle de représentation –, mais de celles qui servirent à des « échanges d'information » : il s'agissait plutôt, techniquement, de messagers que de délégués. Ainsi plusieurs secrétaires mawālī firentils le voyage vers la Syrie pour porter des lettres au calife, tels Hilāl b. 'Abd al-Raḥmān <sup>94</sup> et 'Abd al-Malik b. Ğunāda 95. Sa'īd b. Šurayh al-Kindī al-Tuğībī 96 et son fils al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh al-Tuǧībī <sup>97</sup> furent secrétaires (kātib-s) au dīwān al-ǧund. Un autre mawlā, Habīb b. al-Šāhid al-Tuǧībī, était un juriste reconnu 98, et Mūsā b. Wardān al-Quraṣī al-ʿĀmirī un sermonneur ( $q\bar{a}ss$ ) réputé, qui devint responsable des prêches officiels <sup>99</sup>. L'identification de Sa'īd b. Šurayḥ al-Kindī comme *mawlā* n'empêcha pas ce personnage – dont le statut de client remontait peut-être à plusieurs générations, compte tenu de sa généalogie – d'être considéré comme un *šarīf*. Quel que soit le type de délégation à laquelle ces *mawālī* participèrent au cours

0

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Voir P. Crone, « Mawlā », EI<sup>2</sup>, VI, p. 866.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 216.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Il s'agit de 'Āmir Ğamal (Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 253), originaire du Yémen ou d'Arménie, et de 'Abd al-Raḥmān Abū l-Muhāğir al-Balhībī (Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVI, p. 116).

<sup>91</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, Futūḥ Miṣr, p. 83 ; Yāqūt, Mu 'ğam al-buldān, Beyrouth, Dār Bayrūt, 1988, I, p. 492.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVI, p. 116.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 338 ; Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 291 ; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXIII, p. 385.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LXXIV, p. 97.

<sup>95</sup> Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, XXXVII, p. 8.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 208; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXI, p. 103. Une liste éditée par Petra Sijpesteijn mentionne un certain Katīr b. Sa'īd b. Šurayḥ al-Tuǧībī, qui est vraisemblablement le fils de ce secrétaire au *dīwān al-ǧund*. Voir P.M. Sijpesteijn, «A Seventh/Eighth Century List of Companions », p. 372, l. 16, ainsi que nos remarques formulées plus haut quant à la datation de ce document.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 397; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLIX, p. 57.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 106; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XII, p. 42; al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, III, p. 25.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 490-1; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LXI, p. 225.

des trois dernières décennies de l'époque omeyyade, ils appartenaient tous à des groupes élitaires de Fustāt, notamment à ceux des administrateurs et des savants qui commençaient à acquérir, par leurs activités intellectuelles, les lettres de noblesse dont leur ascendance les privait.

#### 3.2. Composition de quelques délégations du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle

Les analyses qui précèdent permettent de mieux comprendre les critères généraux de sélection des délégués égyptiens : sans surprise, ceux-ci appartenaient aux élites musulmanes de Fusṭāṭ ; leur choix reflète l'évolution de la société des dominants, au rythme du renforcement de certains groupes tribaux et de l'intégration sociale des non-arabes. Ces résultats généraux ne permettent pas d'apprécier la composition de chaque délégation : les sources se contentent, le plus souvent, d'indiquer qu'un individu participa à une délégation, sans préciser qui l'accompagnait. La fin de l'époque omeyyade et le premier âge abbasside offrent néanmoins quatre listes de délégués offrant un éclairage plus détaillé sur l'évolution du milieu des élites fusṭāṭiennes entre les règnes d'al-Walīd II (r. 125-126/743-744) et d'al-Manṣūr (r. 136-158/754-775).

#### Al-Walīd II (126/744)

La première de ces délégations partit d'Égypte afin d'aller prêter allégeance à al-Walīd II en Syrie. Vraisemblablement présidée par le gouverneur d'Égypte en personne, Hafs b. al-Walīd al-Ḥaḍramī (nommé par le calife Hišām b. 'Abd al-Malik, r. 105-125/724-743 100), elle incluait un nombre inconnu de notables de Fustat (wuğūh), dont deux identifiés nommément. Le premier, un Qurayšite appelé al-Rabī' b. 'Awn, est un quasi inconnu. Ibn 'Asākir se contente de relater qu'il aurait interrogé le Médinois Ibn al-Musayyab sur un point juridique, ce qui laisse présumer qu'il s'agit peut-être d'un juriste de seconde zone 101. Le second est en revanche mieux documenté. Raga' b. Asyam était un šarīf de Ḥadramawt qui occupa plusieurs postes politiques élevés (wilāvāt). Hafs b. al-Walīd avait fait de lui son sous-gouverneur de Haute-Égypte en 125/742-743 102. Il participa en 127/745 à une révolte d'officiers du *ğund* contre le calife Marwān II et les gouverneurs que celui-ci envoya pour remplacer Ḥafs b. al-Walīd. Il fut exécuté avec les autres chefs de la révolte le 18 muharram 128/20 octobre 745 103. Cette délégation incluait donc un militaire de haut rang, contribule et allié politique du gouverneur, très engagé dans la défense des intérêts yéménites à Fustāt, ainsi qu'un Qurayšite mal connu. L'absence d'informations sur les autres membres de la délégation ne permet pas d'aller plus loin. L'on peut néanmoins supposer qu'elle incluait différentes composantes tribales de Fustat dont, sans doute, une majorité de Yéménites proches du pouvoir local. Quoi qu'il en soit, la délégation n'atteignit jamais sa destination : al-Walīd II fut tué alors que l'équipée arrivait en

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 82.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, XVIII, p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 85-90. Notons qu'un poète s'attacha à lui et composa son éloge, y compris son éloge funèbre après son exécution. Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVI, p. 377. Sur cette révolte et ses circonstances, voir H. Kennedy, « Egypt as a Province of the Islamic Caliphate », dans C. F. Petry (éd.), *The Cambridge History of Egypt*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998, p. 75-76.

Syrie et son successeur, Yazīd III, qui ne pouvait accueillir une délégation destinée à celui qu'il venait de renverser, lui ordonna de rebrousser chemin et de retourner à Fusṭāṭ 104.

#### *Yazīd III (126/744)*

Une nouvelle délégation fut mise sur pied afin d'aller prêter serment d'allégeance à Yazīd III, à laquelle le gouverneur Ḥafṣ b. al-Walīd ne participa point cette fois-ci. Huit de ses membres sont connus. Elle fut présidée par 'Uqba b. Nu'aym al-Ru'aynī, un haut dignitaire qui fut préfet de police à Fustat pour les gouverneurs Ḥanzala b. Ṣafwān et Ḥafṣ b. al-Walīd. Proche de ce dernier, il fit aussi partie des officiers révoltés contre la politique de Marwan II qui finirent exécutés en 128/745 105. Deux autres hauts gradés du même cercle lui furent associés : Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī, nommé sous-gouverneur du Delta en 125/742-743 106, et Muhammad b. Šurayh al-Mahrī. Tous deux furent exécutés au terme de la même révolte <sup>107</sup>. Mentionnons enfin, parmi ces dignitaires qui assumèrent des fonctions politico-militaires, le Tuǧībite 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ, petit-fils de l'illustre Mu'āwiya b. Ḥudayǧ (m. 52/672), un des conquérants de l'Égypte et du Maghreb oriental <sup>108</sup>. Il avait été nommé gouverneur d'Alexandrie sous le calife Hišām b. 'Abd al-Malik et, sous les Abbassides, il obtint le poste de gouverneur d'Égypte de 152/769 à 155/772 109. Un cinquième militaire, Firās b. Humayd al-Hadramī, était peut-être moins avancé en grade que les autres ; il semble qu'il ait fallu attendre l'arrivée en Égypte des Abbassides pour que Şālih b. 'Alī le nomme officier (istaqwada-hu) 110. Si son appartenance tribale suggère qu'il faisait lui aussi partie du cercle de Hafs b. al-Walīd, il ne fut vraisemblablement pas assez impliqué dans la révolte de 127/745 pour connaître le même sort funeste que les grands officiers.

Les trois derniers membres connus de cette délégation appartiennent plutôt au champ du savoir. Le Qurayšite al-Rabī 'b. 'Awn, dont nous avons plus haut présumé qu'il s'agissait d'un juriste secondaire, semble le seul membre de la délégation envoyée à al-Walīd II à avoir intégré celle destinée à Yazīd III <sup>111</sup>. Les deux derniers savants sont plus connus. 'Amr b. al-Ḥārit al-Anṣārī (m. 148/765), représentant de l'ancien courant juridique égyptien, *adīb* et mufti, était un des juristes locaux les plus réputés de son temps. Il devint plus tard le précepteur du fils du gouverneur abbasside Ṣāliḥ b. 'Alī, et quitta l'Égypte pour la Palestine en compagnie de ce dernier en 137/755 <sup>112</sup>. Sa qualification de *muftī* par Ibn Yūnus suggère qu'il fut peut-être, dès

 $<sup>^{104}</sup>$  Al-Kindī, *Wulāt*, p. 83 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār*, II, p. 52 ; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, I, p. 292

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 81, 82, 83, 86, 90.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 84.

<sup>108</sup> Voir Ch. Pellat, « Muʿāwiya b. Ḥudaydj », EI², VII, p. 271. Son père comme son grand-père avaient eux-aussi fait partie de délégations égyptiennes. Voir al-Dahabī, Taʾrīḥ al-islām, II, p. 1133; Ibn ʿAsākir, Taʾrīḥ madīnat Dimašq, LIX, p. 15; Ibn Taġrī Birdī, al-Nuğūm al-zāhira, I, p. 151. Sur cette famille, voir également H. Kennedy, « Egypt as a Province of the Islamic Caliphate », p. 66.

<sup>109</sup> Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, XXIX, p. 321; Ibn Taġrī Birdī, al-Nuǧūm al-zāhira, II, p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīh*, I, p. 394

<sup>111</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 84.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 370; al-Kindī, *Wulāt*, p. 105; al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, III, p. 937; al-Suyūṭī, *Ḥusn al-muḥāḍara fī ta'rīḥ Miṣr wa-l-Qāhira*, éd. Muḥammad Abū l-Faḍl Ibrāhīm, Dār iḥyā' al-kutub al-ʿarabiyya-ʿĪsā al-Bābī al-Ḥalabī, Le Caire, 1967, I, p. 300. Comme son contemporain Yazīd b. Abī Ḥabīb, il est très souvent cité par Ibn ʿAbd al-Ḥakam comme transmetteur de traditions historiques dans ses *Futūḥ Miṣr*.

l'époque omeyyade, un juriste de cour <sup>113</sup>. Quant à Hāni' b. al-Mundir al-Kalāʿī, il n'est point connu comme juriste mais comme historien (aḥbārī), spécialiste des généalogies et des ayyām al-ʿarab; il composa un Nasab Ḥimyar (Généalogie de Ḥimyar) qui ne nous est pas parvenu <sup>114</sup>. Cet historiographe tribal, que l'on peut rattacher à une tradition savante « séculière », apparaît donc comme un des chantres de la prééminence yéménite à Fusṭāṭ <sup>115</sup>.

La composition de cette délégation permet de mieux apprécier, si ce n'est le processus de sélection, du moins son résultat. Deux catégories d'élites étaient présentes : celle des militaires du ğund et celle d'élites civiles qui se distinguaient plutôt par leur savoir. Si l'on y trouve à la fois des Yéménites et des Oaysites, ils n'occupaient pas la même position dans la société égyptienne. Le seul Qaysite semble avoir été un savant, tout comme le membre des Anṣār qui, bien que formellement rattachés à la confédération yéménite, occupaient une place à part dans le système tribal, formant un groupe détribalisé et allié à Qurayš. En revanche, les hauts dignitaires politico-militaires étaient tous des Yéménites, notamment des Hadramites dont nous avons vu plus haut qu'ils se renforcèrent à la fin de l'époque omeyyade. Cette composition tribale reflète donc bien, comme nous l'avons avancé plus haut, l'équilibre socio-politique égyptien de l'époque, marqué par la domination des Yéménites. Par ailleurs, les élites sélectionnées gravitaient autour du pouvoir provincial, voire y participaient à l'échelle locale : cela est manifeste pour les officiers de l'entourage de Hafs b. al-Walīd, et probable pour plusieurs autres, notamment les savants. D'aucuns s'impliquèrent par la suite dans la défense des intérêts factionnels des Yéménites, c'est-à-dire la préservation de leurs privilèges socioéconomiques découlant de leur place dans l'armée.

#### Al-Saffāḥ (133/750-1)

La troisième délégation fut envoyée pour prêter allégeance à al-Saffāḥ (r. 132-136/749-754), le premier calife abbasside, en 133/750-751. Sept membres sont nommés par les sources. Le chef de la délégation, al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib, est un parfait inconnu <sup>116</sup>. On ignore tout, également, de Muʿāwiya b. al-Zubayr, de 'Abd al-'Azīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī et de Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī <sup>117</sup>. Concernant 'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib, on sait seulement qu'il avait récité trois vers pour déplorer la destruction d'*al-dār al-muḍahhaba* (le complexe administratif bâti sous 'Abd al-'Azīz b. Marwān) par Marwān II à son arrivée en Égypte, alors qu'il fuyait les Abbassides <sup>118</sup>. Les deux derniers membres sont en revanche mieux référencés. Muḥammad b. Muʿāwiya al-Kalāʿī, grand notable du *ğund*, percevait un '*aṭā*' de 200 dinars. À son arrivée en Égypte fin 132/fīn juillet 750, Ṣāliḥ b. 'Alī fit de lui son vicaire à Fuṣṭāṭ pendant

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> L'exemple de Yazīd b. Abī Ḥabīb, qui fut nommé mufti en Égypte par le calife 'Umar b. 'Abd al-'Azīz, laisse penser que ce titre était décerné par le pouvoir. Voir Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 509; al-Dahabī, *Siyar a'lām al-nubalā'*, éd. Šu'ayb al-Arnā'ūṭ et Muḥammad Nu'aym al-'Araqsūsī, Mu'assasat al-risāla, Beyrouth, 1413 H., VI, p. 32; al-Suyūṭī, *Ḥusn al-muḥāḍara*, I, p. 299.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 233; al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, III, p. 999.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Sur le chauvinisme sud-arabique à Fusṭāṭ, voir J.-Cl. Vadet, « L'"acculturation" des sud-arabiques de Fusṭāṭ au lendemain de la conquête arabe », *Bulletin d'Études Orientales*, 22 (1969), p. 7-14.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 97. Cf. al-Magrīzī, al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār, II, p. 55.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 98.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Al-Kindī, p. 95. Sur *al-dār al-mudahhaba*, voir S. Bouderbala, *Ğund Miṣr : étude de l'administration militaire d'Égypte des débuts de l'Islam, 21/642-218/833*, Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 137; J. Mabra, *Princely Authority in the Early Marwānid State: The Life of 'Abd al-'Azīz ibn Marwān*, Gorgias Press, Piscataway, 2017, p. 49.

qu'il poursuivait la conquête de l'Égypte <sup>119</sup>. Après cette délégation, il semble avoir connu quelques revers de fortune en raison de son opposition épisodique au pouvoir en place. Il abrita un temps Raǧā' b. Rawḥ b. Zinbā', partisan d'un révolté contre Ṣāliḥ b. ʿAlī. Puis le gouverneur Abū ʿAwn, qu'il insultait, lui infligea une correction corporelle et abaissa son ʿaṭā' à 120 dinars. Il revint néanmoins sur le devant de la scène politique : en 141/759, le gouverneur Muḥammad b. al-Aš ʿaṯ le nomma préfet de police et, en 143/761, il fut confirmé à ce poste par le gouverneur Ḥumayd b. Qaḥṭaba <sup>120</sup>. Il s'agit donc d'un grand notable de Fusṭāṭ qui parvint à faire une carrière militaire sous les premiers Abbassides.

En comparaison, le dernier membre de cette délégation apparaît plutôt comme un parvenu. 'Abd al-A'lā b. Sa'īd al-Ğayšānī, bien qu'issu d'un honorable lignage yéménite <sup>121</sup>, n'appartenait vraisemblablement pas à la plus haute société de Fusṭāṭ, au point que son mariage avec une femme des Banū 'Abd Kulāl fut annulé pour absence de parité sociale (*kafā'a*) <sup>122</sup>. À l'arrivée de Marwān II en Égypte, fin *šawwāl* 132/juin 750, il avait pris les armes pour les Abbassides en Haute-Égypte. En récompense, Ṣāliḥ b. 'Alī lui attribua des concessions foncières. Plus tard, le gouverneur Yazīd b. Abī Ḥātim l'envoya à la tête d'une cavalerie réprimer une révolte autrement inconnue, celle qu'un certain Abū Maymūn aurait menée dans « le pays des Abyssins » <sup>123</sup>. Ce personnage à la noblesse contestée semble donc avoir profité de la prise du pouvoir par les Abbassides pour se distinguer et faire carrière dans l'armée.

La majorité des membres de cette délégation sont donc des inconnus, c'est-à-dire des individus qui ne jouèrent qu'un rôle de second plan dans l'histoire politique égyptienne et ne se distinguèrent pas dans le domaine des sciences religieuses. Ceux dont les noms sont plus familiers apparaissent comme des hommes nouveaux, qui profitèrent des troubles de la révolution pour passer sur le devant de la scène politique et sociale. Par ailleurs, l'appartenance tribale de ces personnages – quand elle est connue – se distingue de celle des délégués de l'époque marwānide : on ne retrouve plus les grands ensembles tribaux qui y étaient majoritaires mais, à l'exception de Ḥimyar, des tribus qui étaient jusque-là reléguées à un rôle secondaire. Ces divers éléments suggèrent qu'un renouvellement se produisit dans les élites égyptiennes aux lendemains immédiats de la révolution abbasside, contrairement à l'apparente continuité relevée par Hugh Kennedy dans l'administration de la province 124.

#### *Al-Mansūr* (154/771)

Ce renouvellement fut vraisemblablement passager. Passée la prise du pouvoir par les Abbassides, la composition des délégations reprit une forme plus proche de celles de la fin de la période marwānide, comme en témoigne celle qui fut organisée en *ramaḍān* 154/août-

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 96, 104-105, 109.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 108, 110.

<sup>121</sup> Même le nom de sa mère est connu : Ḥaṣna bt. 'Utmān b. 'Abd al-Raḥmān b. As 'ad al-Sabā'ī. Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 527.

<sup>122</sup> C'est-à-dire que son épouse était d'un rang social supérieur, ce qui constituait une forme de mésalliance condamnée par les juristes. Voir Y. Linant de Bellefonds, « Kafā'a », EI², IV, p. 422.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 95, 101, 116; al-Kindī, *Aḫbār quḍāt Miṣr*, p. 367; Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 527. Nous ne sommes pas parvenu à retrouver trace de cette révolte, qu'al-Kindī situe dans un lieu improbable (s'il ne s'agit pas d'une corruption du texte).

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> H. Kennedy, « Egypt as a Province of the Islamic Caliphate », p. 76. Sur les éléments de continuité entre les Omeyyades et les Abbassides, voir plus généralement I. Bligh-Abramski, « Evolution Versus Revolution: Umayyad Elements in the 'Abbāsid Regime 133/750-320/932 », *Der Islam*, 65 (1988), p. 226-243.

septembre 771 auprès du calife al-Manṣūr. L'objectif de cette délégation est inconnu. On note toutefois que cette année-là, al-Manṣūr vint en Syrie et visita Jérusalem <sup>125</sup>; il serait tentant d'en déduire que c'est à cette occasion qu'une délégation égyptienne alla le trouver. Néanmoins al-Kindī précise que la rencontre eut lieu en Irak <sup>126</sup>. Cette délégation eut quoi qu'il en soit des conséquences importantes pour l'histoire de l'Égypte : après avoir consulté les délégués, al-Manṣūr désigna pour la première fois un cadi d'Égypte en la personne de 'Abd Allāh b. Lahī'a (m. 174/790), appliquant à cette province la politique de centralisation judiciaire qu'il avait amorcée une décennie plus tôt <sup>127</sup>.

Cette délégation incluait le Tuǧībite 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ, dont nous avons vu plus haut qu'il avait fait partie de celle envoyée à Yazīd III. La participation de ce personnage témoigne vraisemblablement d'un retour plus général des anciennes élites égyptiennes sur le devant de la scène. De même, 'Ayyāš b. 'Uqba al-Ḥaḍramī avait été amiral de la flotte égyptienne sous Marwān II, ainsi probablement que gouverneur d'Alexandrie à la même époque <sup>128</sup>. Lors de la conquête de l'Égypte par les Abbassides, il avait réussi à se rapprocher de Ṣāliḥ b. 'Alī et à le conseiller sur le choix d'un vice-gouverneur, et avait été employé en 136/754 pour convoyer des vivres aux troupes du Maghreb <sup>129</sup>. 'Ayyāš b. 'Uqba est par ailleurs connu comme un traditionniste influent <sup>130</sup>. Il est possible que ce militaire haut gradé, constatant l'impossibilité de poursuivre sa carrière après la révolution abbasside, se soit réorienté vers les sciences religieuses et ait regagné par ce biais une position sociale éminente. Si cette hypothèse est retenue, il participa sans doute à la délégation en vertu de sa position d'élite savante.

Les deux autres membres connus de la délégation appartenaient vraisemblablement eux aussi à la sphère des élites savantes. Le cas de Hišām b. Ḥumayd al-Ruʿaynī, qui n'est pas référencé par les sources, demeure incertain, mais son fils devint un traditionniste réputé <sup>131</sup>. Les choses sont plus claires concernant Ġawt b. Sulaymān al-Ḥaḍramī, célèbre cadi qui assuma à plusieurs reprises les plus hautes fonctions judiciaires de Fusṭāṭ dans la seconde moitié du VIIIe siècle <sup>132</sup>. Lors de cette délégation, en 154/771, il n'exerçait pas comme cadi. Il avait été révoqué dix ans plus tôt, en 144/761, suite à une accusation de collusion avec des rebelles ḥasanides et kharijites. Emprisonné, il avait toutefois réussi à obtenir la grâce d'al-Manṣūr, dont il avait un temps fréquenté la cour à Bagdad <sup>133</sup>. Bien qu'il n'eût plus à cette époque assumé de fonctions officielles, Ġawt b. Sulaymān jouissait certainement à Fusṭāṭ d'un grand prestige. À la fin de sa vie, en 167/783, il retrouva pour un an son poste de cadi <sup>134</sup>.

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Al-Ṭabarī, *Ta'rīḥ al-rusul wa-l-mulūk*, éd. Muḥammad Abū l-Faḍl Ibrāhīm, Dār al-ma'ārif, Le Caire, 1967, VIII, p. 44.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Al-Kindī, Aḥbār qudāt Miṣr, p. 369.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 369. Sur la centralisation de la judicature, voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq et l'État abbasside (132/750-334/945)*, Presses de l'Ifpo, Damas, 2009, p. 102-104.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīh*, I, p. 384.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 96, 103.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 384; al-Mizzī, *Tahdīb al-Kamāl*, XXII, p. 558-560; al-Suyūṭī, *Ḥusn al-muḥāḍara*, I, p. 281. Sa maison était encore connue à Fusṭāṭ au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Voir Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 119.

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīh*, I, p. 140.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Voir M. Tillier, « Deux papyrus judiciaires de Fustāt », *Chronique d'Égypte*, 89 (2014), p. 416-417.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Al-Kindī, *Ahbār quḍāt Miṣr*, p. 362, 375.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Al-Kindī, *Aḥbār qudāt Misr*, p. 373.

Ajoutons enfin que le traditionniste Qurra b. 'Abd al-Raḥmān al-Ma'āfirī participa lui aussi à une délégation vers al-Manṣūr, à une date inconnue mais antérieure à sa mort en 147/764-765. Le mécontentement qu'il avait manifesté publiquement, des années auparavant, à l'arrivée en Égypte d'une nouvelle unité de mesure imposée par le calife omeyyade, lui valut la sympathie d'al-Manṣūr <sup>135</sup>.

Comparée à la précédente, cette délégation reflète l'équilibre sociopolitique que retrouva Fusțăț une fois passés les troubles de la troisième *fitna*. Certaines des anciennes élites militaires retrouvèrent leur place, parfois au prix d'une reconversion vers les sciences religieuses, à condition sans doute d'avoir démontré leur allégeance au nouveau régime. Cette délégation marque également le retour des tribus yéménites (Maʿāfir, Tuǧīb, Ḥaḍramawt, Ruʿayn) qui avaient été prédominantes dans les délégations omeyyades, et qui avaient disparu sous al-Saffāḥ. Remarquons toutefois que, s'il est possible de juger à partir de ces cinq noms, l'équilibre entre élites militaires et civiles semble s'être rompu : seul ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ continua d'exercer des fonctions militaires d'importance sous les Abbassides. Bien que d'autres aient eu une carrière militaire sous les Omeyyades, ils semblent désormais faire plutôt partie des élites civiles.

#### **Conclusion**

Au cours des trois premiers siècles de l'Islam, seuls trois califes se rendirent en Égypte, toujours pour des raisons militaires : Marwān b. al-Ḥakam (r. 64-65/684-685), lorsqu'il rétablit la souveraineté omeyyade sur l'Égypte contre le gouverneur zubayride <sup>136</sup>, Marwān II lors de sa fuite devant les troupes abbassides, et al-Ma'mūn, début 217/832, lorsqu'il vint pacifier une Égypte en proie aux révoltes fiscales <sup>137</sup>. Le lien que les autres califes entretinrent avec cette province était avant tout administratif et se traduisait par la désignation et la révocation de gouverneurs (militaires et/ou fiscaux), voire d'un cadi à partir du règne d'al-Manṣūr. Ces personnages officiels servaient d'interface entre le pouvoir central et les sujets, dont l'allégeance au calife était symboliquement réitérée chaque vendredi lors de la prière collective. Grâce aux délégations, les liens entre le centre et cette périphérie dépassaient cependant le niveau purement administratif ou symbolique. Par leur biais, le souverain de l'empire pouvait établir des relations directes avec ses sujets provinciaux, dont certains venaient le rencontrer, individuellement ou collectivement, en accompagnant le gouverneur ou en son absence. En période de crise politique, en particulier, ces délégations permettaient aux califes de recevoir l'expression d'une allégeance populaire non médiatisée par le gouverneur.

La force de ce lien direct entre la population provinciale et le souverain de l'empire reposait sur la représentativité des délégués. L'analyse prosopographique que nous venons de mener permet de démontrer que l'appartenance tribale des délégués recensés par les sources, majoritairement (mais non exclusivement) arabes, reflétait non seulement le peuplement de Fusțāț mais, aussi, l'évolution des rapports de domination au sein du *ğund* égyptien. Les qualificatifs associés à nombre d'entre ces délégués montrent qu'il s'agissait souvent d'élites tribales, parfois de chefs. Les *mawālī*, que l'on voit surtout apparaître à partir de la fin des

\_

<sup>135</sup> Al-Dahabī, Ta'rīḥ al-islām, III, p. 953; al-Suyūṭī, Ḥusn al-muḥāḍara, I, p. 277.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 45; al-Maqrīzī, *al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār*, I, p. 569.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 192.

années 710, appartenaient également au milieu des élites, soit en raison de leur position élevée dans l'administration, soit en vertu de la réputation qu'ils avaient acquise en tant que savants.

Les sources n'évoquent pas les modalités exactes de sélection des délégués. Il est probable que les gouverneurs, au moins lorsqu'ils prenaient la tête de ces délégations, jouaient un rôle décisif dans ce processus. Néanmoins, il est tout aussi probable que leur choix ait été orienté par les équilibres sociaux de Fustāt. Les élites musulmanes égyptiennes devaient leur position à plusieurs facteurs qui pouvaient se combiner l'un à l'autre : prestige hérité de l'époque de la conquête, carrière dans l'armée ou dans l'administration, distinction intellectuelle, etc. Hormis lorsque les gouverneurs sélectionnaient des membres de leur entourage immédiat, leur choix était donc limité par l'existence d'un vivier d'élites locales, qualifiées d'ašrāf et de wuğūh par les sources. En d'autres termes, la sélection se faisait, avant tout, par la reconnaissance sociale dont ces élites jouissaient localement. C'est cette reconnaissance qui permettait de considérer les délégués comme des représentants des Égyptiens – ou, de manière plus restrictive, des Fustātiens.

Il convient en effet d'insister sur les limites de cette représentativité. Tous les délégués recensés par nos sources semblent en effet appartenir aux élites musulmanes de Fustat. Même si plusieurs occupèrent des fonctions à Alexandrie au cours de leur carrière <sup>138</sup>, rien ne permet d'affirmer qu'ils appartenaient au milieu des élites locales de cette ville, qui constitua pourtant un centre musulman important dès le I<sup>er</sup>/VII<sup>e</sup> siècle <sup>139</sup>. La rareté des délégués affiliés aux tribus arabes du nord suggère également qu'aucune délégation n'entendit représenter les tribus qaysites qui s'installèrent dans le Delta à partir de l'an 109/727-728, sous le règne de Hišām b. 'Abd al-Malik 140. La focalisation de nos sources sur les élites musulmanes ne permet pas non plus de savoir si certaines délégations incluaient des élites non musulmanes, qu'elles soient ou non de Fustāt. Une version tardive (dite Vulgate) de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie raconte bien qu'Athanasius, un fonctionnaire fiscal du gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān, se rendit (maḍā) auprès du calife 'Abd al-Malik. Néanmoins il semble avoir entrepris ce voyage de sa propre initiative et le texte n'évoque nulle délégation à son sujet <sup>141</sup>. Les sources à notre disposition suggèrent donc que les délégations égyptiennes représentaient avant tout les milieux arabo-musulmans de Fustat, et beaucoup moins – si ce n'est pas du tout – les sujets de l'arrièrepays et les non-musulmans.

Ces limites à la représentativité des délégations reflètent la conception et l'organisation du jeune empire islamique. Si ces délégations peuvent être qualifiées de « provinciales », c'est parce que la province était avant tout conçue comme une extension territoriale de son principal centre urbain, siège du pouvoir politique et lieu de résidence privilégié des élites arabomusulmanes. De ce point de vue, l'Égypte *était* Fusṭāṭ, ce que trahit l'ambiguïté du terme « Miṣr » dans les sources des premiers siècles de l'hégire. Bien que le mot dont il dérive ait,

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Voir les entrées 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ, 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ, 'Ayyāš b. 'Uqba al-Hadramī, 'Iyād b. Ğurayba al-Kalbī, et Kurayb b. Abraha dans l'annexe 2.

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> Voir J. Bruning, *The Rise of a Capital. Al-Fusṭāṭ and Its Hinterland, 18/639-132/750*, Brill, Leyde, 2018, p. 32-38. Sur les élites savantes d'Alexandrie, voir J. E. Brockopp, « The Formation of Islamic Law. The Egyptian School (750-900) », *Annales Islamologiques*, 45 (2011), p. 130-131.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Voir al-Kindī, Wulāt, p. 76-77; al-Maqrīzī, al-Mawā iz wa-l-i tibār, I, p. 214-215.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria, part. III, éd. B. Evetts, Patrologia Orientalis, 5 (1910), p. 54/308.

avant l'Islam, désigné « l'Égypte » <sup>142</sup>, il pouvait aussi, à l'époque qui nous occupe, désigner simplement Fusṭāṭ. Politiquement, la province était d'abord et avant tout constituée de sa capitale, et non point des « contrées égyptiennes » (*al-diyār al-miṣriyya*) comme elle le devint plus tard, lorsque les centres musulmans s'y furent multipliés <sup>143</sup>.

Les délégations incarnaient donc une forme de dialogue entre une capitale provinciale et le centre de l'empire, c'est-à-dire le calife. Hélas, les sources n'apportent guère d'informations ni sur la forme ni sur le contenu des échanges avec ce dernier lors de la réception des délégués. Il est indubitable que certaines délégations permirent à ses membres de présenter des demandes, en leur nom propre ou au nom de groupes. Sous les Omeyyades, certains obtinrent ainsi du calife la charge qu'ils briguaient. À l'époque abbasside, al-Manşūr n'accapara point la désignation du cadi de Fustat sans avoir consulté les membres de la délégation de 154/771. Vers 194/810, une délégation partit à Bagdad dans le but de réclamer à al-Amīn la révocation du cadi, ce qu'elle obtint. Ces délégations participaient donc d'une gestion de l'empire par le dialogue et la négociation. Cette gestion restait néanmoins conditionnée à la soumission de l'Égypte au centre impérial, que symbolisaient les délégations destinées à porter au calife la bay'a des sujets provinciaux. Il convient donc, sans doute, de relativiser le pouvoir de négociation de ces délégations. Comme le souligne Ibn 'Abd al-Rabbih, la marge de manœuvre dont disposait le délégué était fixée par le souverain <sup>144</sup>. Les délégations exprimaient moins une forme d'autonomie locale, comme le conclut Lammens, que l'appartenance de la province à un empire unifié sous l'autorité du calife.

La composition des délégations étudiées peut enfin être lue comme un indicateur de l'évolution des équilibres sociopolitiques à Fusțāț au cours des premiers siècles de l'hégire. Les mieux connues, celles de la fin de l'époque marwānide et du début de la période abbasside, révèlent notamment les recompositions sociales qui eurent lieu à Fusṭāṭ au gré des crises politiques qui ébranlèrent le califat. La révolution abbasside provoqua un renouvellement des élites, avec l'arrivée – parfois éphémère – de nouvelles figures sur le devant de la scène. Quelques aventuriers profitèrent des troubles, en s'alliant aux Abbassides, pour gagner le capital social qui leur faisait défaut jusque-là. D'autres élites ne purent conserver leur rang qu'au prix d'une reconversion, abandonnant le métier des armes, que le nouveau régime les voyait pratiquer d'un œil suspicieux, au profit d'une carrière de savant.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les mentions de délégations s'interrompent pratiquement après Hārūn al-Rašīd (r. 170-193/786-809). La répression des révoltes fiscales du Delta, sous son règne, nécessita l'envoi en Égypte de troupes ḫurāsāniennes qui commencèrent à modifier l'équilibre sociopolitique de la province. La quatrième *fitna*, au cours de laquelle l'Égypte échappa pendant plusieurs années au contrôle d'al-Ma'mūn, marqua un tournant plus radical dans la gouvernance égyptienne. Non seulement divers groupes arabes profitèrent de cette période de troubles pour contester le pouvoir des *wuğūh* traditionnels, mais le rétablissement de l'ordre par 'Abd Allāh b. Ṭāhir b. al-Ḥusayn en 211/826 se traduisit, au final, par l'éviction

\_

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> C'est notamment le cas dans la Bible hébraïque, sous la forme « Miṣraym ». Voir F. V. Greifenhagen, *Egypt on the Pentateuch's Ideological Map*, Sheffield Academic Press, Londres-New York, 2002, p. 272.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> L'expression *al-diyār al-miṣriyya*, omniprésente pour désigner l'Égypte dans les ouvrages tardifs comme al-*Nuǧūm al-zāhira* d'Ibn Taġrī Birdī, ou les *Mawā ʿīz wa-l-i ʿtibār* d'al-Maqrīzī, n'apparaît jamais sous la plume des géographes du Ive/Xe siècle, ni sous celle d'Ibn ʿAbd al-Ḥakam et d'al-Kindī. La seule occurrence dans l'œuvre de ce dernier est due à un continuateur anonyme écrivant à propos de la conquête fatimide (al-Kindī, *Wulāt*, p. 298). <sup>144</sup> Ibn ʿAbd Rabbih, *al-ʿIqd al-farīd*, II, p. 3 (voir traduction *supra*).

des Arabes de l'armée et leur replacement par des Turcs <sup>145</sup>. Le nouveau régime, « oppressif » selon les mots de Hugh Kennedy, ne laissait plus de place aux négociations permises par les délégations. Il faut attendre la fin des années 860 pour que des délégations égyptiennes réapparaissent dans les sources. Celle du gouverneur Arhūz b. Ūlūġ est peu significative : comme pour nombre de ses prédécesseurs, elle marque simplement le retour à Samarra d'un gouverneur révoqué et en quête de poste <sup>146</sup>. En revanche, Ibn Tūlūn (r. 254-270/868-884) rétablit vers 258/872 une délégation « à l'ancienne », dont l'identité des membres reste floue. Au moment même où il avançait d'un pas vers l'autonomie en s'emparant de l'administration financière, il envoya un groupe de cheikhs et de notables en Irak. Ceux-ci avaient pour mission de dire haut et fort combien les Égyptiens étaient satisfaits de lui <sup>147</sup>. Ibn Tūlūn, qui tenait manifestement à rassurer le calife al-Mu'tamid (r. 256-279/870-892) sur ses intentions, profita de cette délégation pour infiltrer des espions à la cour. Les quelques lignes qu'y consacre al-Balawī suggèrent que cette mission, qui instrumentalisait de supposés représentants des Égyptiens pour défendre les ambitions politiques personnelles d'Ibn Tūlūn, n'était plus qu'un mauvais pastiche des anciennes délégations.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> H. Kennedy, « Egypt as a Province of the Islamic Caliphate », p. 80-85.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, II, p. 342.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Al-Balawī, *Sīrat Aḥmad b. Tūlūn*, éd. Muḥammad Kurd 'Alī, al-Maktaba al-'arabiyya, Damas, 1939, p. 73. Sur le contexte, voir Z. M. Hassan, *Les Tulunides. Étude de l'Égypte musulmane à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, 868-905*, Établissements Busson, Paris, 1933, p. 51.

# ANNEXE 1 LISTE CHRONOLOGIQUE DES DÉLÉGATIONS AUPRÈS DES CALIFES

Nota bene : Il est probable que de nombreux individus identifiés comme des délégués « isolés » aient en réalité participé à une délégation collective, incluant peut-être d'autres individus de la présente liste.

Date	Calife	Délégué(s)
c. 13-23/634-644	ʻUmar	'Amr b. al-'Āṣ
c. 13-23/634-644	ʻUmar	ʿAmr b. al-ʿĀṣ
		ʿĀmir Ǧamal
		Autres Égyptiens
c. 20-21/641-642	ʻUmar	Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī
24/644-645	'U <u>t</u> mān	'Amr b. al-'Āṣ
c. 23-35/644-656	'U <u>t</u> mān	Salmān b. Maʻšar
rağab 35/janv. 656	'U <u>t</u> mān	ʿAbd Allāh b. Saʿd b. Abī Sarḥ al-Qurašī al-ʿĀmirī
		Des notables (wuğūh) de la province
c. 35-40/656-661	`Alī	Sufyān b. Hāni' b. Ğabr b. 'Amr b. Sa'd b. Dāḫir al-Ğayšānī
c. 35-40/656-661	'Alī	ʿAbd Allāh b. Zurayr al-Ġāfiqī
		Iyās b. ʿAlī al-Ġāfiqī
c. 40-41/660-661	Muʻāwiya	Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī
		ʻUlayy/ʻAlī b. Rabāḥ b. Qaṣīr al-Laḥmī
c. 40-60/660-680	Muʻāwiya	Şummal b. 'Awf al-Ma'āfirī puis al-Ḥulayfī
c. 40-60/660-680	Muʿāwiya	ʿĀmir Ğamal
c. 40-60/660-680	Muʿāwiya	ʿAbd al-Raḥmān b. Usmayfaʿ/Usmayqaʿ/al-Sumayqaʿ al-Sabāʾī
c. 40-60/660-680	Muʿāwiya	Kurayb b. Abraha b. al-Ṣabbāḥ b. Martad al-Aṣbaḥī
c. 40-60/660-680	Muʿāwiya	Ḥassān b. Kurayb b. Yašraḥ/Layšarḥ al-Ruʿaynī al-Ḥimyarī
c. 40-60/660-680	Muʻāwiya	Zubayd b. ʿAbd al-Ḥawlānī
c. 40-60/660-680	Muʿāwiya	ʿAbd al-Raḥmān Abū l-Muhāǧir al-Balhībī
<u>d</u> ū l-ḥiǧǧa 43/mars 664	Muʿāwiya	'Utba b. Abī Sufyān
		'Ubāda b. Ṣummal b. 'Awf al-Ḥulayfī al-Ma'āfirī
		Ašrāf
<i>c. rabī</i> ' I 47/mai 667	Muʻāwiya	Maslama b. Muḫallad al-Anṣārī

64/683-684	Ibn al- Zubayr	Des kharijites		
67/686-687	ʿAbd al- Malik	ʿAbd al-ʿAzīz b. Marwān		
75/694-695	ʿAbd al- Malik	ʿAbd al-ʿAzīz b. Marwān		
c. 65-85/685-705	ʿAbd al- Malik	'Ulayy/'Alī b. Rabāḥ al-Laḫmī		
c. 65-85/685-705	ʿAbd al- Malik	'Abd al-Raḥmān b. Qaysiyya (?) b. Kultūm al-Kindī al-Sawmī		
c. 86/705	Al-Walīd I <sup>er</sup>	ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī al-Tuǧībī		
<i>şafar</i> 88/janv. 707	Al-Walīd I <sup>er</sup>	ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Malik		
90/709	Al-Walīd I <sup>er</sup>	ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥuǧayra al-Ḥawlānī		
92/711	Al-Walīd I <sup>er</sup>	Qurra b. Šarīk al-ʿAbsī		
		Égyptiens		
c. 86-96/705-715	Al-Walīd I <sup>er</sup>	Ismāʻīl b. Sufyān al-Ruʻaynī al-Ḥaǧrī al-Aʻmā		
c. 96-99/715-717	Sulaymān	Ismāʿīl b. Sufyān al-Ruʿaynī al-Ḥaǧrī al-Aʿmā		
c. 96-99/715-717	Sulaymān	'Abd Allāh b. Yazīd b. 'Abd Allāh b. Ḥudāmir al-Ṣan'ānī		
c. 96-99/715-717	Sulaymān	ʿĀṣim b. Abī Bakr b. ʿAbd al-ʿAzīz b. Marwān al-Umawī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Ismāʻīl b. Sufyān al-Ruʻaynī al-Ḥaǧrī al-Aʻmā		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Hilāl b. ʿAbd al-Raḥmān		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Ḥabīb b. al-Šāhid al-Tuǧībī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Mūsā b. Wardān al-Quraṣī al-ʿĀmirī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Ḥumayd b. Ziyād al-Aṣbaḥī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Ibrāhīm b. Saʿd b. Šarāḥ al-Maʿāfirī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	ʿAbd al-Malik b. Ğunāda al-Qurašī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	'Iyāḍ b. Ğurayba/Ḥuzayma b. Sa'd b. al-Aṣbaġ al-Kalbī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Ka <u>t</u> īr b. Maysara		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Muʿāwiya b. al-Rayyān al-Umawī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Abū Tawba al-Miṣrī		
c. 99-101/717-720	'Umar II	Saʿīd b. Šurayḥ b. ʿUrwa/ʿUd̞ra al-Kindī al-Tuǧībī		
105-125/724-743	Hišām	Saʿīd b. Šurayḥ b. ʿUrwa/ʿUd̞ra al-Kindī al-Tuǧībī		
<i>šawwāl</i> 107 ou 108/fév. 726 ou 727	Hišām	Al-Ḥurr b. Yūsuf b. Yaḥyā b. al-Ḥakam al-Qurašī		

c. 109/727-728         Hišām         Hafş b. al-Walīd al-Hadramī           c. muhurram 109/mai         Hišām         'Abd al-Malīk b. Rifā'a al-Fahmī           c. 105-115/724-733         Hišām         Ğu'tul b. Hā'ān b. 'Amr al-Ru'aynī al-Qitbānī           c. 125/743         Al-Walīd II         Ḥafs b. al-Walīd al-Ḥadramī           Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥārīġa al-'Adawī         Ragā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥadramī           126/744         Yazīd III         'Uqba b. Nu'aym b. Sā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tugībī           Fahd b. Mahdī al-Ḥadramī         Muhammad b. Surayh b. Maymūn al-Mahrī           'Abd Allāh b. 'Abd al-Rahmān b. Mu'āwiya b. Hudayg al-Kindī         Firās b. Humayd al-Ḥadramī           Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥārīġa b. Hudāfa al-'Adawī         'Amr b. al-Ḥārīţ b. Ya' qub b. 'Abd Allāh al-Anṣārī           av. gumādā II 127/mars         Marwān II         Ḥassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Rahmān al-Kindī           4.1 27.132/744-750         Marwān II         Hassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Rahmān al-Kindī           c. 127-132/744-750         Marwān II         'Abd al-Hadramī           c. 127-132/744-750         Marwān II         Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Uḍra al-Tugībī           133/750-751         Al-Safīāḥ         Al-Walīd b. 'Abd al- 'Azīz b. al-Mutalib'           Taš b. Šālī b. al-Sā'īb         Muhammad b. Mu'āwiya b. Buġayr b. Raysān al-Kalā'ī           Abd al- 'Azīz b. W	109/727-728	Hišām	ʿUbayd Allāh b. al-Ḥabḥāb	
727         c. 105-115/724-733         Hišām         Ğu'gul b. Hā'ān b. 'Amr al-Ru'aynī al-Qitbānī           c. 125/743         Al-Walīd II         Hafş b. al-Walīd al-Hadramī           Al-Rabī' b. 'Awn b. Hāriga al-'Adawī         Ragā' b. al-Asyam b. Kamīš al-Hadramī           126/744         Yazīd III         'Uqba b. Nu'aym b. Ṣā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tugībī           Fahd b. Mahdī al-Hadramī         Muhammad b. Šurayh b. Maymūn al-Mahrī           'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Hudayg al-Kindī         Firās b. Humayd al-Hadramī           Al-Rabī' b. 'Awn b. Hāriga b. Hudāfa al-'Adawī         'Amr b. al-Hārit b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī           ### All Hamasān b. Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī         ### All Hamasān b. Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī           c. 127-132/744-750         Marwān II         Firās b. Humayd al-Hadramī           c. 127-132/744-750         Marwān II         Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Udra al-Tugībī           133/750-751         Al-Saffāḥ         Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib'           13ā b. Šāfi b. al-Sā'ib         Muhammad b. Mu'āwiya b. Buğayr b. Raysān al-Kalā'ī           'Abd al-'Alā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī           Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl'           'Abd al-'Azīz b. Wada' a al-Himyarī           Muhammad b. Mashūr al-Azdī           c.136-147/754-764         Al-Mansūr         'Abd	c. 109/727-728	Hišām	Ḥafṣ b. al-Walīd al-Ḥaḍramī	
c. 125/743 Al-Walīd II Hafis b. al-Walīd al-Haḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriġa al-'Adawī Raġā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥaḍramī 126/744 Yazīd III 'Uqba b. Nu'aym b. Ṣā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tugībī Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī Muḥammad b. Šurayh b. Maymūn al-Mahrī 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriġa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥāriṭ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Ḥāni' b. al-Mundir al-Kalā'ī av. ǧumādā II 127/mars Al-Rabī' b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Uḍra al-Tugībī  133/750-751 Al-Safīāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfi' b. al-Sā'īb Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buḡayr b. Rayṣān al-Kalā'ī 'Abd al-'A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Gayṣānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāi 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mashūr al-Azdī  c. 136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǵ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaǵlibī al-Ḥadramī	I	Hišām	ʿAbd al-Malik b. Rifāʿa al-Fahmī	
Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriga al-'Adawī Raǧā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥadramī  126/744  Yazīd III  'Uqba b. Nu'aym b. Ṣā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tuǧībī Fahd b. Mahdī al-Ḥadramī  Muḥammad b. Mayh b. Maymūn al-Mahrī 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥadramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriġa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥāriʻ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Ḥāni' b. al-Mundir al-Kalā'ī  av. ġumādā II 127/mars Marwān II  #assān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750  Marwān II  'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750  Marwān II  Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Uḍra al-Tuǧībī  133/750-751  Al-Safīāḥ  Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Tsā b. Šāfi' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-'Alā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada' a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Maṣhūr al-Azdī  c. 136-147/754-764  Al-Manṣūr  Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Haywīl b. Nāšīra al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 71  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǵ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaǵlibī al-Hadramī	c. 105-115/724-733	Hišām	Ğu'tul b. Hā'ān b. 'Amr al-Ru'aynī al-Qitbānī	
Raǧā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥaḍramī     126/744	c. 125/743	Al-Walīd II	Ḥafṣ b. al-Walīd al-Ḥaḍramī	
126/744 Yazīd III ''Uqba b. Nu'aym b. Şā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tuǧībī Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī Muḥammad b. Šurayḥ b. Maymūn al-Mahrī 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriǵa b. Ḥudafa al-'Adawī ''Amr b. al-Ḥāriʻt b. Ya' qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Ḥāni' b. al-Mundir al-Kalā'T  av. ǵumādā II 127/mars Al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Śurayḥ b. 'Uḍra al-Tuǵībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Isā b. Śāfī' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǵayr b. Raysān al-Kalā'T 'Abd al-' laī b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-' Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mashūr al-Azdī  c. 136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǵ al-Kindī 'Ayyāš b. ''Uqba b. Kulayb al-Yaǵibī al-Ḥaḍramī			Al-Rabīʻ b. ʿAwn b. Ḥāriǧa al-ʿAdawī	
Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī Muḥammad b. Šurayḥ b. Maymūn al-Mahrī 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriġa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥāriṭ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Hāni' b. al-Munḍir al-Kalā'ī  av. ǧumādā II 127/mars Al-Rabī' b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  av. ǧumādā II 127/mars Al-Waān II Hassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tuǧībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Isā b. Šāfi' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Ourra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/aoūt-sept. 771 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			Raǧā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥaḍramī	
Muḥammad b. Šurayḥ b. Maymūn al-Mahrī  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriġa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥāriṭ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Ḥāni' b. al-Mundir al-Kalā'ī  av. ǧumādā II 127/mars 745  Marwān II Ḥassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750  Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750  Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tuǧībī  133/750-751  Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Isā b. Šāfi' b. al-Sā'īb Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764  Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	126/744	Yazīd III	'Uqba b. Nu'aym b. Ṣā'id al-Kindī al-Sakūnī al-Tuǧībī	
'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriǵa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥaīriʻ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Ḥāni' b. al-Mundir al-Kalā'ī  av. ḡumādā II 127/mars Al-Rabī b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī c. 127-132/744-750 Al-Safīāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c. 136-147/754-764 Al-Manṣūr Vanta b. 'Abd al-Raḥmān b. Haywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǵ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaǵlibī al-Ḥaḍramī			Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī	
Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥāriǧa b. Ḥudāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥāriṭ b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Hāni' b. al-Munḍir al-Kalā'ī  av. ḡumādā II 127/mars 745  Marwān II Ḥassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750  Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750  Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Uḍra al-Tuǧībī  133/750-751  Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfi' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c. 136-147/754-764  Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uḍba b. Kulayb al-Yaǵlibī al-Ḥadramī			Muḥammad b. Šurayḥ b. Maymūn al-Mahrī	
Al-Rabī' b. 'Awn b. Ḥūriğa b. Ḥuḍāfa al-'Adawī 'Amr b. al-Ḥārit b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Hāni' b. al-Munḍir al-Kalā'ī  av. gumādā II 127/mars 745  Marwān II Ḥassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750  Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750  Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Uḍra al-Tuǧībī  133/750-751  Al-Saffāḥ  Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Isā b. Šāfi' b. al-Sā'ib  Muḥammad b. Muʾāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī  Muʾāwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī  Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764  Al-Manṣūr  Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʾāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uḍba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥadramī			ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī	
'Amr b. al-Ḥārit b. Ya'qūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī Hāni' b. al-Mundir al-Kalā'ī  av. gumādā II 127/mars 745  Marwān II Ḥassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750  Marwān II 'Abd al-Hadramī  c. 127-132/744-750  Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750  Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tugībī  Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Muʿāwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764  Al-Manṣūr  Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 771  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaglibī al-Ḥadramī			Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī	
av. gumādā II 127/mars 745  Marwān II Hassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayh b. 'Udra al-Tugrībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib' 'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buğayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c. 136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Haywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 771 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥadramī			Al-Rabīʿ b. ʿAwn b. Ḥāriǧa b. Ḥudāfa al-ʿAdawī	
av. gumādā II 127/mars 745  Marwān II Hassān b. 'Atāhiya b. 'Abd al-Raḥmān al-Kindī  c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī  c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tuǧībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfī b. al-Sā'ib Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalāʿī 'Abd al-'Azīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c. 136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī Dʾautres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 711  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			'Amr b. al-Ḥāriṯ b. Yaʻqūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī	
c. 127-132/744-750 Marwān II Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Uḍra al-Tuǧībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 71  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			Hāni' b. al-Mundir al-Kalāʻī	
c. 127-132/744-750 Marwān II 'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Sa'īd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tuǧībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib 'Īsā b. Šāfi' b. al-Sā'ib Muḥammad b. Mu'āwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalā'ī 'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramadān 154/août-sept. 711 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	_	Marwān II	Ḥassān b. ʿAtāhiya b. ʿAbd al-Raḥmān al-Kindī	
c. 127-132/744-750 Marwān II Al-Qāsim b. Saʿīd b. Šurayḥ b. ʿUdra al-Tuǧībī  133/750-751 Al-Saffāḥ Al-Walīd b. ʿAbd al-ʿAzīz b. al-Muṭṭalib ʿĪsā b. Šāfiʿ b. al-Sāʾib Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalāʿī ʿAbd al-Aʿlā b. Saʿīd b. ʿAbd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl ʿAbd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfīrī Dʾautres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771 ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī ʿAyyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	c. 127-132/744-750	Marwān II	Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī	
133/750-751  Al-Saffāḥ  Al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib  'Īsā b. Šāfī' b. al-Sā'ib  Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalāʿī  'Abd al-Aʿlā b. Saʿīd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī  Muʿāwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl  'Abd al-'Azīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī  Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764  Al-Manṣūr  Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī  Dʾautres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771  Al-Manṣūr  'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī  'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	c. 127-132/744-750	Marwān II	ʿAbd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-Laḥmī	
'Īsā b. Šāfīʿ b. al-Sāʾib  Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buğayr b. Raysān al-Kalāʿī  'Abd al-Aʿlā b. Saʿīd b. ʿAbd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī  Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl  'Abd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī  Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764  Al-Manṣūr  Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī  Dʾautres Égyptiens  'Abd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī  'Ayyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	c. 127-132/744-750	Marwān II	Al-Qāsim b. Saʿīd b. Šurayḥ b. ʿUd̞ra al-Tuǧībī	
Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalāʿī ʿAbd al-Aʿlā b. Saʻīd b. ʿAbd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl ʿAbd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī Dʾautres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771 ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī ʿAyyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	133/750-751	Al-Saffāḥ	Al-Walīd b. ʿAbd al-ʿAzīz b. al-Muṭṭalib	
'Abd al-A'lā b. Sa'īd b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī Mu'āwiya b. al-Zubayr b. 'Abd Kulāl 'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771 Al-Manṣūr 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			ʿĪsā b. Šāfīʿ b. al-Sāʾib	
Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl ʿAbd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī Dʾautres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771 Al-Manṣūr ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī ʿAyyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buğayr b. Raysān al-Kalāʿī	
'Abd al-'Azīz b. Wada'a al-Ḥimyarī Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. 771 Al-Manṣūr 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			ʿAbd al-Aʿlā b. Saʿīd b. ʿAbd Allāh b. Masrūq al-Ǧayšānī	
Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī  c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Ma'āfirī D'autres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. Al-Manṣūr 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl	
c.136-147/754-764 Al-Manṣūr Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfirī D'autres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. Al-Manṣūr ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			ʿAbd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al-Ḥimyarī	
D'autres Égyptiens  ramaḍān 154/août-sept. Al-Manṣūr 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			Muḥammad b. Mašhūr al-Azdī	
ramaḍān 154/août-sept. Al-Manṣūr 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī 'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī	c.136-147/754-764	Al-Manṣūr	Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al-Maʿāfīrī	
^Ayyāš b. ʿUqba b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī			D'autres Égyptiens	
`Ayyāš b. `Uqba b. Kulayb al-Yaglibī al-Ḥaḍramī	*	Al-Manṣūr	ʿAbd Allāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muʿāwiya b. Ḥudayǧ al-Kindī	
Ġaw <u>t</u> b. Sulaymān al-Ḥaḍramī	771		'Ayyāš b. 'Uqba b. Kulayb al-Yaglibī al-Ḥaḍramī	
			Ġaw <u>t</u> b. Sulaymān al-Ḥaḍramī	
Hišām b. Ḥumayd b. Ḥalīfa b. Zurʻa b. Qurra al-Ruʻaynī			Hišām b. Ḥumayd b. Ḥalīfa b. Zurʻa b. Qurra al-Ruʻaynī	

ramaḍān 184/septoct. 800	Hārūn al- Rašīd	Al-Layt b. al-Faḍl al-Abīwardī
ramaḍān 185/septoct. Hārūn al- 801 Rašīd		Al-Layt b. al-Faḍl al-Abīwardī
c. 194/810	Al-Amīn	Des Égyptiens
<u>dū</u> l-qa'da 254/oct nov. 868	Al-Muʿtazz	Arḫūz b. Ūlūġ Ṭarḫān al-Turkī
c. 258/872	Al- Muʻtamid	Des cheikhs et des notables (wuǧūh)

ANNEXE 2 LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉLÉGUÉS ÉGYPTIENS

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
Anonymes Ḥaribtā (gens de) <sup>1</sup>			Qays b. Sa'd (gouverneur d'Égypte pour 'Alī; au cours de l'année 37/657-658)	Délégation de pro-'utmāniens révoltés, que le gouverneur reçoit et honore.
Anonymes Kharijites égyptiens <sup>2</sup>			Ibn al-Zubayr (64/683-684)	Délégation de kharijites égyptiens qui, après la mort du gouverneur Saʿīd b. Yazīd al-Azdī, lui demandent de lui envoyer un gouverneur.
Anonymes  Des Égyptiens <sup>3</sup>			Al-Amīn (c. 194/810)	Délégation envoyée par al-'Alā' b. 'Āṣim al-Ḥawlānī al-Ǧudādī (Imam de la grande mosquée de Fusṭāṭ, celui-ci fut un temps vicaire du gouverneur al-Ḥasan b. al-Taḥtāḥ, en 193/808; son grand-père maternel était considéré comme un <i>šarīf</i> en Égypte <sup>4</sup> ) et par Hāšim b. Ḥudayǧ al-Sakūnī <sup>5</sup> . La délégation a pour but de se plaindre des actions du cadi al-'Umarī, qui est révoqué. Elle ramène une lettre d'instructions du calife au nouveau cadi.
Anonymes  Des cheikhs et des notables $(wu\check{g}\bar{u}h)^6$			Al-Muʿtamid (c. 258/872)	Délégation envoyée par Aḥmad b. Ṭūlūn pour chanter ses louanges devant le calife. Le gouverneur d'Égypte y joint des espions pour le renseigner sur la cour califale.

<sup>1</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 20 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā ʿiz wa-l-i ʿtibār*, II, p. 43. <sup>2</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 41 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā ʿiz wa-l-i ʿtibār*, IV.1, p. 379.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 413.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Al-Kindī, Wulāt, p. 146; Ibn Mākūlā, al-Ikmāl fī raf al-irtiyāb min al-mu'talif wa-l-muḥtalif fī l-asmā' wa-l-kunā wa-l-ansāb, Dār al-kitāb al-islāmī, Le Caire, 1993, II, p. 268; Ibn Nāṣir al-Dīn, Tawdīḥ al-muštabih fī dabṭ asmā' al-ruwāt wa-ansābi-him wa-alqābi-him wa-kunā-hum, éd. Muḥammad Nu'aym al-'Araqsūsī, Mu'assasat al-risāla, Beyrouth, 1993, II, p. 235.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 389.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Al-Balawī, *Sīrat Aḥmad b. Tūlūn*, p. 73.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
'Abd al-A'lā b. Sa'īd [b. 'Abd Allāh b. Masrūq al-Ğayšānī <sup>7</sup> ]	162/778- 779	Ğayšān	Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay'a</i> des Égyptiens. Sa mère est Ḥaṣṇa bint 'Utmān b. 'Abd al-Raḥmān b. As'ad al-Sabā'ī <sup>8</sup> . Il semble qu'il ne soit pas de la meilleure extraction: son mariage avec une femme des Banū 'Abd Kulāl est dissolu en raison d'une absence de parité <sup>9</sup> . Fin <i>šawwāl</i> 132/juin 750, à l'arrivée de Marwān II en Égypte, il prend les armes pour les Abbassides en Haute-Égypte <sup>10</sup> . Pour le récompenser, Ṣāliḥ b. 'Alī lui offre des concessions foncières à al-Maymūn et les villages d'Ahnās <sup>11</sup> . Le gouverneur Yazīd b. Abī Ḥātim l'envoie à la tête d'une cavalerie réprimer la révolte d'Abū Maymūn dans le Bilād al-Ḥabaša <sup>12</sup> .
'Abd al-'Azīz b. Marwān		Omeyyade	• 'Abd al-Malik (67/686-687) <sup>13</sup> • 'Abd al-Malik (75/694-695) <sup>14</sup>	Gouverneur d'Égypte <sup>15</sup> .
ʿAbd al-ʿAzīz b. Wadaʿa al- Ḥimyarī <sup>16</sup>		Ḥimyarī	Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay</i> 'a des Égyptiens.
'Abd Allāh b. 'Abd al-Malik <sup>17</sup>		Omeyyade	Al-Walīd ( <i>ṣafar</i> 88/janv. 707)	Gouverneur d'Égypte.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 95; Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 259.
<sup>8</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 527.
<sup>9</sup> Al-Kindī, *Aḫbār quḍāt Miṣr*, p. 367.
<sup>10</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 95.
<sup>11</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 101.
<sup>12</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 116.
<sup>13</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 49.
<sup>14</sup> Al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, II, p. 764; al-Maqrīzī, *al-Mawā ʿiz wa-l-i ʿtibār*, I, p. 571.
<sup>15</sup> Sur ce gouverneur, voir J. Mabra, *Princely Authority*.
<sup>16</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 98.
<sup>17</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 59; al-Maqrīzī, *al-Mawā ʿiz wa-l-i ʿtibār*, II, p. 49.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Ḥuǧayra al-Ḥawlānī <sup>18</sup>		Ḥawlān	*'Umar b. 'Abd al-'Azīz (90/709)	Cadi d'Égypte et fils de cadi, envoyé par gouverneur Qurra b. Šarīk à propos de la judicature égyptienne.  *NB: en 90/709, 'Umar II n'était pas calife. Il s'agit plutôt d'al-Walīd Ier.
'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayğ b. Ğafna b. Qatīra b. Ḥāriṭa b. 'Abd Šams b. Mu'āwiya b. Ğa'far b. Usāma b. Sa'd b. Ašras b. Šabīb b. Sakūn b. Ašras b. Kinda al-Kindī al-Sakūnī al-Tuǧībī 19	<i>šawwāl</i> 155/sept. 772	Tuǧīb	• Yazīd III • Al-Manṣūr (ramaḍān 154/ août-sept. 771)	Gouverneur d'Alexandrie sous Hišām b. 'Abd al-Malik.  • Il part en délégation auprès de Yazīd b. al-Walīd lorsque le serment d'allégeance (bay 'a) lui est prêté, à la tête de wuğūh Égyptiens 20.  Şāliḥ b. 'Alī le nomme chef de la police pendant quelques jours, puis il retrouve ce poste sous le gouverneur Yazīd b. Ḥātim en 144/762 21. Il devient vicaire de ce dernier en 147/765 pendant que le gouverneur accomplit le pèlerinage 22, puis gouverneur d'Égypte de 152/769 à 155/772 23.  • C'est au cours de sa délégation auprès d'al-Manṣūr que ce dernier, en consultant ses membres, choisit le premier cadi d'Égypte qu'il nomme directement.
'Abd Allāh b. Sa'd b. Abī Sarḥ al-Qurašī al-'Āmirī <sup>24</sup>	36 ou 37/656- 658	Qurayš	'Utmān (rağab 35/janv. 656)	Un des conquérants de l'Égypte ; il part en délégation quand il est gouverneur, à la tête des plus grands notables (wuğūh) du ğund. Il part prévenir 'Utmān que des Égyptiens contestent sa politique.
'Abd Allāh b. Yazīd b. 'Abd Allāh b. Ḥudāmir al-Ṣan'ānī <sup>25</sup>		Mawlā de Sabā'	Sulaymān b. 'Abd al-Malik	Faqīh et homme pieux originaire de Ṣanʿā', il descendant des abnā' perses envoyés par Chosroès pour combattre les Abyssins. Son père a participé à la conquête de l'Égypte avec Saba'. Lors de la délégation, Sulaymān interroge ses membres sur les ahl al-Maġrib. 'Abd Allāh b. Yazīd devient cadi sous 'Umar II.

<sup>18</sup> Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LXIII, p. 228.

19 Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 369 ; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXIX, p. 321 ; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, II, p. 17.

20 Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXIX, p. 321.

21 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 98, 111.

22 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 116.

23 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 117-118.

24 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 13-4 ; Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 269 ; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXVI, p. 29 ; al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, II, p. 341 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā ʿiz wa-l-i 'tibār*, II, p. 42.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 338; Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 291; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXIII, p. 385.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
ʿAbd Allāh b. Zurayr al- Ġāfiqī <sup>26</sup>	80/699- 700	Ġāfiq	`Alī	Il fait partie des pro-'Alī qui, d'Égypte, rejoignent ce dernier.
'Abd al-Malik b. Ğunāda al- Qurašī <sup>27</sup>		Mawlā de Qurayš	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Secrétaire de Ḥayyān b. Surayǧ (gouverneur financier). Ce dernier l'envoie à 'Umar avec une lettre demandant s'il faut reporter la ǧizya des Coptes décédés sur ceux qui leur survivent.
'Abd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr al-'Amamī al-Laḥmī <sup>28</sup>		Mawlā de Laḫm	Marwān II	Il se rend en délégation auprès de Marwān, qui le nomme gouverneur d'Égypte.
'Abd al-Malik b. Rifā'a b. Ḥālid b. Ṭābit b. Ṭā'in b. al- 'Aǧlān b. 'Abd Allāh b. Ṣubḥ b. Wāliba b. Naṣr b. Ṣa'ṣa'a b. Ṭa'laba b. Kināna b. 'Amr b. al-Qayn b. Fahm b. 'Amr b. Sa'd b. Qays b. 'Aylān al- Fahmī <sup>29</sup>	muḥarra m 109/mai 727	Fahm	Hišām b. ʿAbd al-Malik	Gouverneur d'Égypte sous al-Walīd I <sup>er</sup> et Sulaymān. Après sa destitution par 'Umar II, il se rend en délégation auprès de Hišām, qui le renomme gouverneur d'Égypte. Il meurt quinze jours plus tard.
ʿAbd al-Raḥmān Abū l- Muhāǧir al-Balhībī <sup>30</sup>		Mawlā de Tuǧīb	Muʻāwiya	Il fait partie des prisonniers de Balhīb sous 'Umar; les Banū l-A'ğam b. Sa'd b. Tuǧīb l'affranchissent. Il perçoit un 'aṭā' de 200 dinars. Mu'āwiya le nomme 'arīf des mawālī de Tuǧīb. C'est lui qui va annoncer à Mu'āwiya la conquête de Ḥaribtā. Mu'āwiya lui offre une épée et lui fait construire un palais dans le quartier des Banū l-A'ǧam, dans le zuqāq al-Balhībī. Son palais porte l'inscription « ceci est le palais de 'Abd al-Raḥmān, sayyid des mawālī de Tuǧīb ».
'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ b. Ǧafna b. Qatīra b. Ḥārita b. 'Abd Šams	95/713- 714	Kinda > Tuǧīb	Al-Walīd (86/705 ?)	Cadi de Fusțăț et préfet de police pour 'Abd al-'Azīz b. Marwān en 86/705. Il se rend en délégation auprès du calife pour lui apporter la <i>bay 'a</i> des Égyptiens. Après sa révocation de la judicature, il est nommé chef de la <i>murābaṭa</i> d'Alexandrie.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 269; al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, II, p. 840.
<sup>27</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVII, p. 8.
<sup>28</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVII, p. 167.
<sup>29</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVII, p. 16.
<sup>30</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXVI, p. 116.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
b. Muʿāwiya b. Ğaʿfar b. Usāma b. Saʿd b. Ašras b. Šabīb b. Sakūn b. Ašras b. Kinda al-Kindī al-Tuǧībī <sup>31</sup>				
'Abd al-Raḥmān b. Qaysiyya (?) b. Kultūm b. Ḥubāša b. Hidm b. 'Āmir b. Ḥawlī b. Wā'il b. Sawm b. 'Adī b. Ašras b. Šabīb b. Ašras b. Kinda al-Kindī al-Sawmī 32		Kinda > Banū Sawm b. ʿAdī b. Naǧīb	ʿAbd al-Malik	Il est compté parmi les <i>ašrāf</i> d'Égypte. 'Abd al-Malik l'interroge sur les meilleurs hommes d'Égypte.
'Abd al-Raḥmān b. Usmayfa'/Usmayqa'/al- Sumayqa' b. Wa'la al-Sabā'ī <sup>33</sup>		Sabā'	Muʿāwiya	<i>Šarīf</i> en Égypte à son époque. Il part ensuite en Ifrīqiyya, et il est considéré comme un rapporteur de hadith.
Abū Tawba al-Miṣrī <sup>34</sup>			'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Il se serait trouvé auprès de 'Umar b. 'Abd al-'Azīz à Alexandrie quand celui-ci accède au califat ; mais l'information paraît suspecte à Ibn 'Asākir qui, par ailleurs, n'a rien trouvé sur ce personnage.
ʿĀmir Ğamal <sup>35</sup>		Mawlā de ʿAbd Allāh b. Yazīd b. Bardaʿ al- Murādī al- Ğamalī <sup>36</sup>	• 'Umar • Muʿāwiya	Originaire du Yémen ou d'Arménie, c'est un ancien vendeur de vin. Il a participé à la conquête de l'Égypte (peut-être comme esclave).  • 'Amr b. al-'Āṣ l'emmène avec lui lors d'une délégation auprès de 'Umar.  • Il vient en délégation informer le calife Muʿāwiya du meurtre de Muḥammad b. Abī Bakr. Muʿāwiya l'inscrit pour un 'aṭā' de 200 dinars et le nomme 'arīf sur les mawālī de Madhiğ. Ses descendants deviennent des ašrāf en Égypte.

<sup>31</sup> Al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, II, p. 1133.
32 Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXV, p. 352.
33 Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 297; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXXIV, p. 207.
34 Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LXVI, p. 82.
35 Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 253; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXVI, p. 135-6.
36 Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXVI, p. 135.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
'Amr b. al-'Āṣ	42 ou 43/662 ou	Qurayš	• 'Umar (2 fois) <sup>37</sup>	• Sous 'Umar, il est gouverneur d'Égypte, et se rend en visite auprès du calife avec une délégation d'Égyptiens.
	664		• 'Utmān (24/644-645) 38	• Sous 'Utmān, il est gouverneur de Basse-Égypte; il part en délégation pour demander à être investi également de la Haute-Égypte, mais perd tout au profit de 'Abd Allāh b. Sa'd.
'Amr b. al-Ḥāritౖ b. Yaʻqūb b. 'Abd Allāh al-Anṣārī <sup>39</sup>	<i>šawwāl</i> 148/nov déc. 765	Mawlā de Qays b. Saʿd b. ʿUbāda	Yazīd III	Faqīh égyptien important et bon orateur. Il fait partie de ceux qui portent à Yazīd III la bay'a des Égyptiens. Il participe ensuite à une expédition contre Byzance avec Ṣāliḥ b. 'Alī al-Hāšimī. Il est précepteur des fils de ce dernier.
Arḫūz b. Ūlūġ Ṭarḫān al- Turkī <sup>40</sup>			Al-Muʿtazz ( <u>d</u> ū l-qaʿda 254/ octnov. 868)	Gouverneur d'Égypte. À sa révocation au profit d'Ibn Ṭūlūn, il part en délégation à Bagdad où le calife l'accueille et fait de lui un de ses officiers. Il est un temps préfet de police pour Yazīd b. Manṣūr al-Ruʿaynī <sup>41</sup> .
ʿĀṣim b. Abī Bakr b. ʿAbd al- ʿAzīz b. Marwān al-Umawī <sup>42</sup>	133/751- 752	Omeyyade	Sulaymān b. ʿAbd al-Malik	Lors de sa délégation, il est hébergé par 'Abd al-Malik b. 'Umar b. 'Abd al-'Azīz. Il est tué à Qalansuwa (près de Ramla) avec les derniers Omeyyades amenés d'Égypte.
ʿAyyāš b. ʿUqba b. Kulayb b. Yaġlib b. Kulayb al-Yaġlibī al-Ḥaḍramī <sup>43</sup>	entre 144/761- 762 et 152/769,	Ḥaḍramawt	Al-Manşūr (ramaḍān 154/août-sept. 771)	Traditionniste égyptien, parfois considéré (sans doute à tort) comme l'oncle paternel de 'Abd Allāh b. Lahī 'a <sup>44</sup> . Il rapporte le hadith d'après des successeurs ; Ibn al-Mubārak rapporte d'après lui, ainsi qu'Ibn Wahb et de nombreux autres savants. Il a été l'amiral de la flotte égyptienne pour Marwān II. On dit aussi qu'il a en même temps été gouverneur d'Alexandrie <sup>45</sup> .
	ou en			Il est membre de la délégation de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, Futūḥ Miṣr, p. 179; al-Kindī, Wulāt, p. 10.
<sup>38</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, Futūḥ Miṣr, p. 173-174; al-Kindī, Wulāt, p. 10; al-Maqrīzī, al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār, II, p. 41.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLV, p. 455. Selon une autre version, il était d'origine médinoise et se serait installé en Égypte après que Ṣāliḥ b. 'Alī l'y eut envoyé (Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLV, p. 460), ce qui est incompatible avec son envoi auprès d'al-Walīd II avec d'autres Égyptiens.

<sup>40</sup> Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, II, p. 342.
41 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 121.
42 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 250; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XXV, p. 219.
43 Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 369.

<sup>44</sup> Ibn Ḥaǧar, *Tahdīb al-tahdīb*, VIII, p. 177.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 384-5; al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, IV, p. 174.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
	160/776- 777			
Fahd b. Mahdī al-Ḥaḍramī <sup>46</sup>		Ḥaḍramawt	Yazīd III	Nommé sous-gouverneur du Delta par Ḥafṣ b. al-Walīd en en 125/742-3 <sup>47</sup> , il participe à la révolte des officiers favorables à Ḥafṣ b. al-Walīd, et est exécuté en 128/745 par le gouverneur al-Ḥawtara b. Suhayl al-Bāhilī <sup>48</sup> .
				Il est membre de la délégation auprès de Yazīd III pour apporter la bay a des Égyptiens.
Firās b. Ḥumayd al-Ḥaḍramī <sup>49</sup>	muḥarra m 183/fév mars 799	Ḥaḍramawt	Yazīd III     Marwān II	Membre de la délégation auprès de Yazīd III pour apporter la <i>bay 'a</i> des Égyptiens. À son arrivée en Égypte, Ṣāliḥ b. 'Alī l'utilise comme officier ( <i>istaqwada-hu</i> ) <sup>50</sup> .
Ġaw <u>t</u> b. Sulaymān al- Ḥaḍramī <sup>51</sup>		Ḥaḍramawt	Al-Manṣūr (ramaḍān 154/août-sept. 771)	Membre de la délégation de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ. Il est adjoint au cadi par le gouverneur al-Walīd b. Rifā'a (r. 109-117/735-727), puis cadi en titre de 135 à 144/753 à 761. Il redevient cadi de 167 à 168/783 à 785 <sup>52</sup> .
Ğu'tul b. Hā'ān b. 'Amr b. al- Yatūb/al-Batūt al-Ru'aynī al- Qitbānī <sup>53</sup>	c. 115/73 3-734	Ruʿayn	Hišām b. ʿAbd al-Malik	Faqīh et cadi du ğund en Ifrīqiyya pour Hišām; il fait partie des dix savants envoyés par 'Umar II en Ifrīqiyya (Ğu'tul a pour mission d'y enseigner le Coran).
Ḥabīb b. al-Šāhid al-Tuǧībī 54	109/727- 728	<i>Mawlā</i> de 'Uqba b. Bağara	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	$Faq\bar{\imath}h$ et transmetteur de hadith.

Hon 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLVIII, p. 462.
 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84. Sur cette révolte, voir l'entrée de Raǧā' b. al-Ašyam ci-dessous.

<sup>49</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 394 ; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XLVIII, p. 247. « Ḥawwāš b. Ḥumayd al-Ḥimṣī » dans al-Kindī, *Wulāt*, p. 84. 50 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 393. *Istawfada-hu* dans Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XLVIII, p. 247.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 369.

<sup>52</sup> M. Tillier, « Deux papyrus judiciaires », p. 416-7. 53 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 89; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LXXII, p. 98. 54 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 106; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XII, p. 42; al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, III, p. 25.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
		b. Ḥārita al-Tuǧībī des Banū Qatīra		
Ḥafṣ b. al-Walīd b. Sayf b. ʿAbd Allāh b. al-Ḥārit b. Ǧabal b. Kulayb b. ʿAwf b. Maʿāhir b. Ḥaḍramawt	(šawwal 128/juin- juil. 746)	Ḥaḍramawt > Banū 'Awf b. Maʿāhir	• Hišām b. ʿAbd al-Malik (vers 109/727-728) <sup>55</sup> • al-Walīd II (vers 125/743) <sup>56</sup>	<ul> <li>Plus noble Ḥaḍramī d'Égypte à son époque, il est employé par tous les califes après al-Walīd I<sup>er</sup>. Il exerce comme gouverneur pour Hišām pendant un mois, puis sous ses successeurs. Suite à sa révocation, il part en délégation auprès du calife, et Hišām l'envoie faire la guerre aux Turcs. En 119/737, il devient amiral de flotte égyptienne jusqu'en 122/739-740 <sup>57</sup>.</li> <li>Devenu gouverneur militaire, il prend la tête d'une seconde délégation auprès d'al-Walīd II. Al-Walīd est tué alors qu'il n'est parvenu qu'en Syrie, et Yazīd III lui ordonne de rentrer en Égypte.</li> </ul>
Hāni' b. al-Mundir al-Kalāʿī 58	147/764- 765	al-Kalāʻ	Yazīd III	Historien et généalogiste, auteur de <i>Nasab Ḥimyar</i> <sup>59</sup> .  Il est membre de la délégation envoyée auprès de Yazīd III pour apporter la <i>bay</i> 'a des Égyptiens
Ḥassān b. ʿAtāhiya b. ʿAbd al- Raḥmān b. Ḥassān b. ʿAtāhiya b. Tuǧīb al- Kindī <sup>60</sup>		Kinda	Marwān II (av. <i>ğumādā</i> II 127/mars 745)	Gouverneur d'Égypte sous Hišām, puis révoqué. C'est après cette délégation auprès de Marwān II qu'il est renommé gouverneur d'Égypte.
Ḥassān b. Kurayb b. Yašraḥ/Layšarḥ b. ʿAbd Kulāl b. Kurayb b. Šuraḥbīl b. Yarīm b. Fahd b. Maʿdī Karib b. Abī Šummar b. Abī Karib b. Šuraḥbīl b. Maʿdī Karib b. Fahd b. ʿArīb b. Šummar		Ruʻayn	Muʿāwiya	Il a fait la <i>hiğra</i> à l'époque de 'Umar et a participé à la conquête de l'Égypte. On lui attribue des traditions apocalyptiques.

<sup>55</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 132; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XIV, p. 447, 449.
56 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 83; al-Maqrīzī, *al-Mawā'iz wa-l-i'tibār*, II, p. 52; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, I, p. 292.
57 Sur sa carrière, voir S. Bouderbala, *Ğund Miṣr*, p. 288-289.
58 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.
59 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 233; al-Dahabī, *Ta'rīḫ al-islām*, III, p. 999.
60 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XII, p. 436.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
b. Yarʻiš b. Mālik b. Martad b. Natūf/Yanūf b. Hāʻān b. Šuraḥbīl b. al-Ḥārit b. Zayd b. Dī Šawb, Abū Kurayb al- Ruʻaynī al-Ḥimyarī <sup>61</sup>	mort		aupres de	
Hilāl b. 'Abd al-Raḥmān <sup>62</sup>		Mawlā de Qurayš	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Il est envoyé en délégation par Ḥayyān b. Surayǧ (gouverneur des finances pour 'Umar II en Égypte <sup>63</sup> ), qui lui confie une lettre au calife concernant les courses de chevaux.
Hišām b. Ḥumayd [b. Ḥalīfa b. Zurʻa b. Qurra al-Ruʻaynī] <sup>64</sup>		Ruʻayn	Al-Manṣūr (ramaḍān 154/août-sept. 771)	Il est membre de la délégation de 'Abd Allāh b. 'Abd al-Raḥmān b. Mu'āwiya b. Ḥudayǧ. Son ancêtre Zur'a avait participé à la conquête de l'Égypte <sup>65</sup> .
Ḥumayd b. Ziyād al-Aṣbaḥī 66	Ap. 101/719- 720 ?	Banū Ḥasbāḥ	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Il se rend auprès du calife de la part du gouverneur Ayyūb b. Šaraḥbīl pour lui apporter une bonne nouvelle, et le calife augmente son 'aṭā' de 10 dinars.
Hurr (al-) b. Yūsuf b. Yaḥyā b. al-Ḥakam b. Abī l-ʿĀṣ b. Umayya b. ʿAbd Šams al- Qurašī <sup>67</sup>		Omeyyade	Hišām b. ʿAbd al-Malik ( <i>šawwāl</i> 107 ou 108/ fév. 726 ou 727)	Gouverneur d'Égypte. Il reste peu de temps auprès du calife et revient en Égypte en $d\bar{u}$ $l$ - $qa$ ' $da$ 107 ou 108/mars-avrils 726 ou 727.

 <sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XII, p. 444. Cf. Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 117.
 <sup>62</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LXXIV, p. 97.

<sup>63</sup> Ibn Quṭlūbuġā, *al-Ţiqāt mimman lam yaqaʿ fī l-kutub al-sitta*, éd. Šādī b. Muḥammad b. Sālim Āl Nuʿmān, Markaz al-Nuʿmān li-l-buḥūṯ wa-l-dirāsāt al-islāmiyya wa-taḥqīq al-turāṯ wa-l-tarǧama, Sanaa, 2011, IV, p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Al-Kindī, *Aḥbār quḍāt Miṣr*, p. 369. Sur la généalogie de ce personnage, voir Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 140.
<sup>65</sup> Ibn Ḥağar, *Rafʿ al-iṣr*, p. 296.
<sup>66</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 139; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XV, p. 283.
<sup>67</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 74; Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XII, p. 356; al-Maqrīzī, *al-Mawāʿiz wa-l-iʿtibār*, II, p. 51; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuğūm al-zāhira*, I, p. 259.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
Ibrāhīm b. Saʻd b. Šarāḥ al- Maʻāfirī <sup>68</sup>		Maʿāfīr	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	
ʿĪsā b. Šāfīʿ b. al-Sāʾib			Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay'a</i> des Égyptiens.
Ismāʻīl b. Sufyān al-Ruʻaynī al- Ḥaǧrī al-Aʻmā <sup>69</sup>	Ap. 101/719- 720 ?	Ḥaǧr Ruʿayn	<ul> <li>Al-Walīd</li> <li>Sulaymān</li> <li>b. 'Abd al-Malik</li> <li>'Umar b. 'Abd al-'Azīz</li> </ul>	Il ne semble pas faire partie de délégations officielles, mais aller voir les califes de sa propre initiative pour obtenir d'eux de l'argent; 'Umar II n'apprécie pas la méthode et le renvoie en le défrayant simplement pour son voyage <sup>70</sup> .
ʻIyāḍ b. Ğurayba/Ḥuzayma b. Saʻd b. al-Aṣbaġ al-Kalbī <sup>71</sup>		Kalb	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Sa mère est al-Ġāliya bt. ʿIyāḍ b. al-Nuʿmān b. Sabra al-Kalbī. Il est préfet de police ( <i>šurṭa</i> ) pour le gouverneur Ḥanẓala b. Ṣafwān al-Kalbī (sous Hišām). Il devient ensuite commandant de la <i>rābiṭa</i> d'Alexandrie sous le gouverneur ʿAbd al-Malik b. Marwān b. Mūsā b. Nuṣayr (sous Marwān II). Il est gouverneur de Barqa à partir de 138/755-756.
Iyās b. ʿAlī al-Ġāfiqī <sup>72</sup>		Ġāfiq	'Alī	Il fait partie des pro-'Alī qui, d'Égypte, vont le rejoindre.
Kaṭīr b. Maysara <sup>73</sup>			'Umar b. 'Abd al-'Azīz	
Kurayb b. Abraha b. al-Şabbāḥ b. Mar <u>t</u> ad al-Aşbaḥī <sup>74</sup>		Banū Ḥasbāḥ	Muʿāwiya	<i>Šarīf</i> qui exerce comme gouverneur d'Alexandrie pour 'Abd al-'Azīz b. Marwān. Il semble avoir autorité sur au moins 500 hommes de Ḥimyar.
Lay <u>t</u> (al-) b. al-Faḍl al- Abīwardī <sup>75</sup>			Al-Rašīd	Gouverneur d'Égypte. Chaque année, il part amener au calife le surplus du <i>ḫarāǧ</i> (avec des cadeaux), jusqu'à la révolte du Ḥawf.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, VI, p. 399.
<sup>69</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 42; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, VIII, p. 408.
<sup>70</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, VIII, p. 408-409.
<sup>71</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLVII, p. 249.
<sup>72</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ nadīnat Dimašq*, L, p. 61.
<sup>74</sup> Al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, II, p. 877.
<sup>75</sup> Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuğūm al-zāhira*, II, p. 113-114.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
			<ul> <li>ramaḍān 184/</li> <li>septoct. 800</li> <li>ramaḍān 185/</li> <li>septoct. 801</li> </ul>	
Marwān b. Ğahm/Ğaʿfar b. Ḥalīfa b. Buḥur b. Ḍubuʿ b. Aba/Utta b. Yaḥmid b. Mawhišul b. ʿUqub b. al- Layušarḥ b. Saʿd b. Zayd/Badr b. Šuraḥbīl b. Ḥuǧr b. Zayd b. Mālik b. Zayd b. Ruʿayn al- Ruʿaynī <sup>76</sup>		Ruʻayn	Plusieurs califes omeyyades non nommés.	Šarīf égyptien, orateur et poète. Il se prévaut des actions de son aïeul Buḥur auprès du Prophète.
Maslama b. Muḫallad b. al- Ṣāmit b. Niyār b. Lawdān b. ʿAbdūd b. Zayd b. Ṭaʿlaba b. al-Ḥazraǧ al-Anṣārī <sup>77</sup>		Anṣār	Muʿāwiya (vers rabīʿI 47/mai 667)	Sous le gouverneur 'Uqba b. 'Āmir, Maslama part en délégation auprès de Mu'āwiya et ce dernier le nomme gouverneur à la place de 'Uqba.
Muʿāwiya b. al-Rayyān al- Umawī <sup>78</sup>		<i>Mawlā</i> de ʿAbd al- ʿAzīz b. Marwān	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	
Muʿāwiya b. al-Zubayr b. ʿAbd Kulāl			Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay</i> 'a des Égyptiens.
Muʿāwiya b. Ḥudayǧ b. Ǧafna b. Qatīra b. Ḥārita b. ʿAbd Šams b. Muʿāwiya b. Ǧaʿfar b. Usāma b. Saʿd b. Ašras b. Šabīb b. al-Sakūn b. Ašras		Kinda > Tuǧīb, Sakūn Appartient à 'Ufayr b. 'Adī b. al-Ḥāriṯ b. Murra b. Adad, dont la	• 'Umar • Mu'āwiya	Considéré comme un Compagnon, il fait la <i>hiğra</i> au temps d'Abū Bakr. Il est compté parmi les chefs d'al-Sakūn. Il commande l'armée de conquête en Ifrīqiya en 34/654-655, 40/660-661 et 50/670.  • Il amène à 'Umar la nouvelle de la prise d'Alexandrie.  • Quand il arrive auprès de Mu'āwiya, les tentes ( <i>qibāb</i> ) ont été décorées de plantes odoriférantes ( <i>rayḥān</i> ).

<sup>76</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 469; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LVII, p. 223. Sur sa généalogie, voir Ibn Mākūlā, *al-Ikmāl*, I, p. 208. 77 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 37; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LVIII, p. 54; al-Maqrīzī, *al-Mawā'iz wa-l-i'tibār*, II, p. 46. 78 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LIX, p. 30.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
b. Kinda al-Kindī / al- Ḥawlānī <sup>79</sup>		mère est Tuǧīb bt. Tawbān b. Sulaym b. Ruhā' b. Maḏḥiǧ, puis à Kinda 80		
Muḥammad b. Mašhūr al- Azdī <sup>81</sup>		Azd	Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay</i> 'a des Égyptiens.
Muḥammad b. Muʿāwiya b. Buǧayr b. Raysān al-Kalāʿī		al-Kalāʻ	Al-Saffāḥ (133/750-751)	Membre de la délégation dirigée par al-Walīd b. 'Abd al-'Azīz afin de transmettre la <i>bay 'a</i> des Égyptiens. Grand notable de Fusṭāṭ, marié à la fille de Fahd b. Kaṭīr al-Maʿāfirī <sup>82</sup> , il perçoit un 'aṭā' de 200 dinars. Il insulte cependant le gouverneur Abū 'Awn, qui réduit son 'aṭā' à 120 dinars <sup>83</sup> . À son arrivée en Égypte fin 132/750, Ṣāliḥ b. 'Alī fait de lui son vicaire à Fusṭāṭ pendant qu'il poursuit la conquête. 'Ayyāš b. 'Uqba al-Ḥaḍramī l'a recommandé à lui <sup>84</sup> . Il abrite ensuite Raǧā' b. Rawḥ b. Zinbā', partisan d'un révolté contre Ṣāliḥ b. 'Alī <sup>85</sup> . Plus tard, en dū l-ḥiǧǧa 141/avril 759, le gouverneur Muḥammad b. al-Ašʿaṭ le nomme préfet de police et fait de lui son vicaire sur Fusṭāṭ lorsqu'il se rend à Alexandrie en 142/759-760; fin <i>ramaḍān</i> 143/janv. 761, il est confirmé comme préfet de police par le gouverneur Ḥumayd b. Qaḥṭaba <sup>86</sup> .
Muḥammad b. Šurayḥ b. Maymūn al-Mahrī <sup>87</sup>		Mahra	Yazīd III	Membre de la délégation auprès de Yazīd III pour apporter la bay 'a des Égyptiens.

<sup>79</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LIX, p. 15 ; Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira*, I, p. 151.
80 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LIX, p. 18.
81 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 98.
82 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 104-105.
83 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 109.
84 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 96.
85 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 104.
86 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 108, 110.
87 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, LIII, p. 245.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
				Il fait partie des chefs de la révolte en faveur de Ḥafṣ b. al-Walīd, et est exécuté en 128/745 par le gouverneur al-Ḥawtara b. Suhayl al-Bāhilī 88.
Mūsā b. Wardān al-Quraṣī al- ʿĀmirī <sup>89</sup>	117/735- 736	Mawlā de 'Abd Allāh b. Sa'd b. Abī Sarḥ al- 'Āmirī	'Umar b. 'Abd al-'Azīz	Sermonnaire $(q\bar{a}ss)$ en Égypte, il est adjoint comme vicaire au grand responsable du $qasas$ , 'Uqba b. Muslim al-Tuğībī. 'Umar II semble avoir entretenu avec lui des liens d'amitié.
Qāsim (al-) b. Saʻīd b. Šurayḥ b. 'Udra al-Tuǧībī <sup>90</sup>		<i>Mawlā</i> des Banū Fahm b. Tuǧīb	Marwān II	Grand orateur, secrétaire (kātib) au dīwān al-ğund.
Qurra b. ʿAbd al-Raḥmān b. Ḥaywīl b. Nāšira al- Maʿāfirī <sup>91</sup>	147/764- 765	Maʿāfir	Al-Manşūr	Traditionniste considéré comme faible, il fait partie d'une délégation envoyée par les Égyptiens après l'arrivée au pouvoir des Abbassides.  Il rapporte le hadith d'après Yazīd b. Abī Ḥabīb et al-Zuhrī, et enseigne à al-Layt
				b. Sa'd et al-Awzā'ī. Quand Hišām b. 'Abd al-Malik envoie en Égypte de nouvelles mesures de grain ( $s\bar{a}$ ' et $mudd$ ), le $s\bar{a}$ ' est apporté dans la mosquée et passe de main en main. Qurra s'en empare et le jette par terre. Après la venue des Abbassides, lorsqu'il participe à cette délégation, al-Manṣūr lui rappelle cet événement.
Qurra b. Šarīk al-ʿAbsī <sup>92</sup>		Ġaṭafān > ʿAbs	Al-Walīd (92/711)	Gouverneur d'Égypte, il prend tête d'une délégation avec des Égyptiens. Il revient en 93/711-712.
Rabīʻ (al-) b. ʿAwn b. Ḥāriǧa b. Ḥudāfa b. Ġānim b. ʿĀmir b. ʿAbd Allāh b. ʿUbayd b. ʿUwayǧ (ou Ġānim b. ʿUbayd Allāh b. ʿAwf		Qurayš <sup>94</sup>	• Al-Walīd II • Yazīd III <sup>95</sup>	<ul> <li>Il fait partie de ceux qui portent à al-Walīd II la bay 'a des Égyptiens.</li> <li>Délégation auprès de Yazīd III pour apporter la bay 'a des Égyptiens.</li> </ul>

<sup>88</sup> Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84, 90. Sur cette révolte, voir l'entrée de Raǧā' b. al-Ašyam ci-dessous.
89 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 490-491; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, LXI, p. 225.
90 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 397; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XLIX, p. 57.
91 Al-Dahabī, *Ta'rīḥ al-islām*, III, p. 953.
92 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 65.
94 'Adī b. Ka'b b. Lu'ayy est considéré comme un ancêtre de 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb. Voir al-Sam'ānī, *al-Ansāb*, IV, p. 167.
95 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
b. 'Ubayd b. 'Uwayǧ) b. 'Adī b. Ka'b b. Lu'ayy al-'Adawī <sup>93</sup>				
Raǧā' b. al-Ašyam b. Kamīš al-Ḥaḍramī <sup>96</sup>	128/745	Ḥaḍramawt	Al-Walīd II	Šarīf en Égypte, il y occupe plusieurs postes officiels (wilāyāt). Le gouverneur Ḥafṣ b. al-Walīd le nomme sous-gouverneur de Haute-Égypte en 125/742-743 97. Lorsque le gouverneur Ḥassān b. ʿAtāhiya dissout les troupes (furūd) de son prédécesseur Ḥafṣ b. al-Walīd en 127/745, des officiers se révoltent. Tābit b. Nu ʿaym al-Ğudāmī appelle à destituer Marwān II. Les habitants de Fusṭāṭ le soutiennent et Raǧā' b. al-Ašyam va assiéger le palais de Ḥassān b. ʿAtāhiya, qu'il fait expulser. Marwān II essaie ensuite d'envoyer Ḥanzala b. Ṣafwān al-Kalbī en Égypte comme gouverneur, mais Raǧā' b. al-Ašyam part à sa rencontre à la tête de troupes et l'empêche d'entrer à Fusṭāṭ. Marwān II envoie Ḥawtara b. Suhayl al-Bāhilī comme gouverneur; Raǧā' incite Ḥafṣ b. al-Walīd à résister, mais ce dernier refuse, et à son arrivée en 128/745, Ḥawtara fait arrêter Ḥafṣ et Raǧā'. Raǧā' est exécuté par Ḥawtara b. Suhayl al-Bāhilī le 18 muḥarram 128/20 octobre 745 avec les autres chefs de la fitna 98.  Il fait partie de ceux qui portent à al-Walīd II la bay ʿa des Égyptiens avec un groupe de wuǧūh.  Des poètes font son éloge. Son palais est le dār al-silsila qui se trouve à Ḥimyar près du Bi'r al-naḥl.

<sup>93</sup> Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, XVIII, p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XVIII, p. 92. Ibn 'Asākir lui prête la *nisba* al-Ḥimyarī (ce qui est repris par le compilateur d'Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 175), mais al-Kindī, vraisemblablement plus au courant, le qualifie de Ḥaḍramī (al-Kindī, *Wulāt*, p. 89). La confusion vient peut-être des informations qui nous sont parvenues sur sa mère, qui était descendante d'un certain Mālik b. Ḥimyar (Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 176). Ibn 'Asākir doute cependant de l'origine ḥimyarite de cette dernière et propose que son ancêtre était peut-être un individu plus récent que Ḥimyar. Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ madīnat Dimašq*, XVIII, p. 94.

Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84.
 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 85-90.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
Saʻīd b. Šurayḥ b. ʻUrwa/ʻUd̞ra al-Kindī al-Tuǧībī <sup>99</sup>		<i>Mawlā</i> des Banū Fahm de Tuǧīb	• 'Umar b. 'Abd al-'Azīz • Hišām b. 'Abd al-Malik	<i>Šarīf</i> chez les <i>ahl Miṣr</i> , il est secrétaire ( <i>kātib</i> ) au <i>dīwān al-ǧund</i> <sup>100</sup> . Avec un groupe de Ḥaḍramawt, il est proche de Zabbān b. 'Abd al-'Azīz lors de la <i>fîtna</i> de Ḥafṣ b. al-Walīd <sup>101</sup> . Il est aussi poète.
Salmān b. Maʻšar <sup>102</sup>		Mawlā d'al-Azd puis des Ḥaǧriyūn (= Ḥaǧr Ruʿayn)	'U <u>t</u> mān	Ce <i>šarīf</i> occupe une place éminente en Égypte auprès de 'Abd al-'Azīz b. Marwān.
Sufyān b. Hāni' b. Ğabr b. 'Amr b. Sa'd b. Dāḫir al- Ğayšānī <sup>103</sup>	Entre 65 et 85/685 et 704	<i>Ḥalīf</i> de Ğayšān, il appartient à al-Maʿāfir.	`Alī	Il a participé à conquête de l'Égypte et rapporte d'après plusieurs Compagnons égyptiens. Il est pro-'Alī.
Şummal b. 'Awf al-Ma'āfirī puis al-Ḥulayfī <sup>104</sup>		Maʿāfīr > Ḥulayfa	Muʿāwiya	Il a participé à la conquête de l'Égypte.
ʻUbāda b. Şummal b. ʻAwf al- Ḥulayfī al-Maʻāfirī <sup>105</sup>		Maʿāfir > Hulayfa <sup>106</sup>	Muʿāwiya	Né en Égypte après la conquête, il accompagne la délégation de 'Utba b. Abī Sufyān auprès de son frère Muʿāwiya.
'Ubayd Allāh b. al-Ḥabḥāb <sup>107</sup>		Salūl	Hišām b. ʿAbd al-Malik (109/727-728)	Gouverneur d'Égypte. À l'occasion de cette délégation, le calife lui ordonne d'enrôler 3000 Qaysites.
'Ulayy/'Alī b. Rabāḥ b. Qaṣīr b. al-Qašab/al-Qašīb b. Yuṯay'	114/732- 733 ou 117/735- 736	Laḫm > Azda > Banū l-Qašīb	Muʿāwiya     ʿAbd al-Malik     b. Marwān	Né l'année du Yarmūk (15/636), il perd un œil à la bataille des Mâts. Il jouit d'un haut rang auprès du gouverneur 'Abd al-'Azīz b. Marwān. Ce dernier l'envoie en Ifrīqiya pour participer à sa conquête et il y meurt en <i>murābiṭ</i> .

<sup>99</sup> Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXI, p. 103.

<sup>100</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 208.

101 Cf. al-Kindī, *Wulāt*, p. 87. Sur cette révolte, voir l'entrée de Raǧā' b. al-Ašyam ci-dessus.

102 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 216 (transcrit Salmān b. Maqšar).

103 Ibn Yūnus, *Ta'rīḫ*, I, p. 214; al-Dahabī, *Ta'rīḫ* al-islām, II, p. 894, 1027.

<sup>104</sup> Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 243.

105 Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 257; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XXVI, p. 208. Voir également Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 86; al-Kindī, *Wulāt*, p. 35-36.

106 Ḥulayf chez al-Kindī, *Wulāt*, p. 36.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 143 ; al-Kindī, *Wulāt*, p. 76 ; al-Maqrīzī, *al-Mawā 'iz wa-l-i 'tibār*, I, p. 214.

Personnage	Date de mort	Tribu	Délégation auprès de	Détails
b. Azda b. Ḥaǧar b. Ǧazīla b. Laḫm al-Laḫmī <sup>108</sup>				• Membre de la délégation vers Muʿāwiya pour lui prêter allégeance (bayʿa) 109, avec Muʿāwiya b. Ḥudayĕ, depuis l'Ifrīqiyya; le calife les interroge sur les Égyptiens.
				• Il prend la tête de délégations vers 'Abd al-Malik, dans lesquelles il représente les Yamanites ( <i>yafidu li-l-Yamāniyya</i> ); selon Ibn 'Asākir, il va plusieurs fois rencontrer 'Abd al-Malik.
ʻUqba b. Nuʻaym b. Ṣā'id b. Bakr al-Ruʻaynī <sup>110</sup>	128/745	Ruʻayn > Banū Zinbāʻ b. Mar <u>t</u> ad <sup>111</sup>	Yazīd III	Préfet de police en Égypte pour le gouverneur Ḥanzala b. Ṣafwān, puis Ḥafṣ b. al-Walīd (lors de ses deux mandats), il est vicaire de Ḥafṣ sur Fusṭāṭ pendant sa propre délégation <sup>112</sup> . Il participe à la révolte en faveur de Ḥafṣ b. al-Walīd et est exécuté en 128/745 par le gouverneur al-Ḥawtara b. Suhayl al-Bāhilī <sup>113</sup> .
				Sa mère est Umm 'Īsā bt. Mālik b. Yaḥmid al-Ruʿaynī 114.
				Il préside une délégation de $wu\check{g}\bar{u}h$ égyptiens auprès du calife Yazīd III pour apporter la $bay$ 'a des Égyptiens.
'Utba b. Abī Sufyān 115		Omeyyade	Muʿāwiya ( <i>dū l-hiğğa</i> 43/mars 664)	Gouverneur d'Égypte, il part en délégation sur demande du calife, son frère, quelques mois après sa désignation. Il est accompagné d'ašrāf égyptiens ou, selon al-Kindī, des plus grands notables (wuğūh) du ğund. Il en profite pour récupérer l'administration du harāğ qui avait été confiée à un autre. Le calife demande à un membre de la délégation ce qu'il pense du gouverneur.
Walīd (al-) b. 'Abd al-'Azīz b. al-Muṭṭalib <sup>116</sup>			Al-Saffāḥ (133/750-751)	Chef d'une délégation envoyée auprès du calife par le gouverneur Ṣāliḥ b. ʿAlī, afin de transmettre la <i>bay</i> ʿa des Égyptiens.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Ibn Yūnus, Ta'rīh, I, p. 360-362; Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, XLI, p. 474; al-Dahabī, Ta'rīḥ al-islām, III, p. 284. Sur sa généalogie, voir Ibn Mākūlā, al-Ikmāl, I, p. 494.

p. 494.

109 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XLI, p. 477.

110 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 84; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XL, p. 536.

111 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 81.

112 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 81, 82, 83, 86.

113 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 90. Sur cette révolte, voir l'entrée de Raǧā' b. al-Ašyam ci-dessus.

114 Ibn Yūnus, *Ta'rīḥ*, I, p. 351.

115 Ibn 'Abd al Halam Futīh Minn p. 86 al Vindī, Wulāt, p. 25 (c. al Manīna).

<sup>115</sup> Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ Miṣr*, p. 86; al-Kindī, *Wulāt*, p. 35-6; al-Maqrīzī, *al-Mawā* 'iz wa-l-i 'tibār, II, p. 45.
116 Al-Kindī, *Wulāt*, p. 97. Cf. al-Maqrīzī, *al-Mawā* 'iz wa-l-i 'tibār, II, p. 55.

Personnage	Date de	Tribu	Délégation	Détails
	mort		auprès de	
Zubayd b. 'Abd al-Ḥawlānī 117		Hawlān > Banū Yaʻlā	Muʿāwiya	Il a participé à la conquête de l'Égypte. Il combat aux côtés de Mu'āwiya à Ṣiffīn, où il porte l'étendard de Ḥawlān. Il change ensuite de camp et rejoint 'Alī.

117 Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ madīnat Dimašq*, XVIII, p. 305. Sur son clan, voir Ibn Mākūlā, *al-Ikmāl*, IV, p. 169.